



Sous le parrainage de
François DE RUGY,
Ministre de la Transition
écologique et solidaire

2^e Conférence Nationale
sur les Déchets Ménagers

Jeudi 13 décembre 2018

Maison de la Chimie

SYNTHÈSE

Auteur : Nicolas Brizé

DÉVELOPPER
DURABLEMENT

L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

Et si la nouvelle économie était celle du bon sens ?

De toute évidence, quelque chose ne tourne plus rond dans l'économie industrielle qui a prédominé au XX^{ème} siècle et son corolaire, la société de consommation. Dérèglement climatique, océans de plastiques, pollutions en tous genres ou dégringolade de la biodiversité, nous ne sommes en effet pas près d'en finir avec les dégâts causés par la modernité. Une "parenthèse industrielle" de quelques décennies aura en effet suffi à mettre en péril un monde qui tourne depuis plus de 4 milliards d'années !

C'est donc aujourd'hui à la génération post-moderne de tenter d'endiguer les tsunamis, de passer la serpillière et de convaincre ceux qui ne veulent pas encore entendre qu'il y a urgence de revenir à une économie guidée par le bon sens. Oui, je dis bien "revenir à", "revolvere" en Latin, qui est l'étymologie du mot révolution. Car ce n'est pas une douce et progressive transition mais bien une révolution qu'il est aujourd'hui urgent de mener.

En revanche, si les humains, et en particulier ceux des pays dit développés, ont vite pris l'habitude du confort et de la consommation de masse, ils risquent d'être moins pressés de "revenir à". Il va donc falloir changer radicalement de système sans toucher, à tout le moins, à notre niveau de vie. En quelque sorte, il faudra que la vente continue pendant les travaux.

Impossible ? Pas sûr. En effet, et sans pour autant verser dans le « solutionnisme » de mise sur la Côte Ouest des Etats-Unis, cette même science qui est aux sources d'une modernité ravageuse apporte chaque jour son lot de solutions et sa pierre à l'édifice d'une nouvelle économie. C'est ainsi que l'éco-conception et l'économie de fonctionnalité, en particulier encouragée par les usages du numérique, apportent aujourd'hui des réponses crédibles aux questions de la limitation de la ressource, de la réduction des déchets et plus généralement des conséquences de notre façon de vivre sur la nature. Cependant, pour mener à bien cette révolution, la seule bonne volonté de quelques uns ne suffira pas à inverser le cours des choses et il faudra, sans aucun doute, y adjoindre la contrainte. Contrainte des citoyens-consommateurs sur les industriels pour imposer, par leurs préférences, des produits et services éco-responsables, contrainte des Etats et des Collectivités sur toute la société pour réguler ce retour à une économie raisonnée.

En réunissant une nouvelle fois parlementaires, élus territoriaux, représentants des grands services de l'Etat, universitaires, scientifiques, acteurs économiques et du monde associatif, l'ambition de cette deuxième Conférence Nationale sur les Déchets Ménagers sera de faire le point sur le développement de l'économie circulaire dans notre pays, les acteurs et les technologies qui la sous-tendent et le cadre législatif et réglementaire qui l'accompagne.

Jacques Marceau
Président d'Aromates Rencontres et Débats

Dans une nouvelle vie, les canettes de soda seront des cadres de vélo

Bien triées, 640 canettes
de soda peuvent être recyclées
en un cadre de vélo.



Citeo est l'entreprise née du rapprochement
d'**Eco-Emballages** et d'**Ecofolio**.

Elle a été créée pour faire progresser le recyclage
au meilleur coût et réduire l'impact environnemental
des emballages et des papiers.

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

CITEO

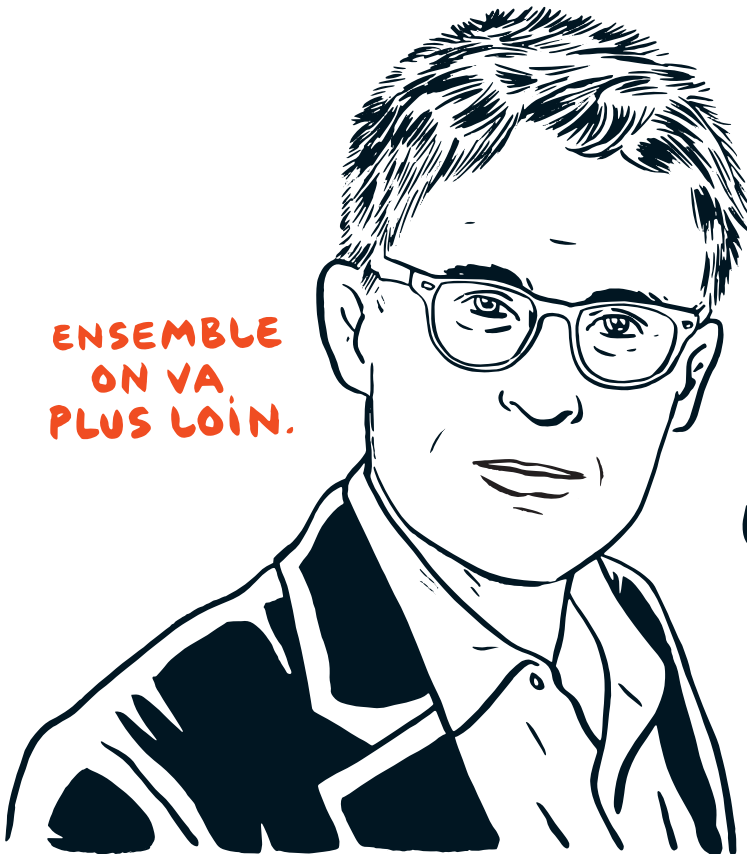


CREDIT
COOPERATIF

UNE AUTRE BANQUE EST POSSIBLE

LE POUVOIR DU NOUS

ENSEMBLE
ON VA
PLUS LOIN.



CHANGER
LE MONDE
ÇA COMMENCE
PAR NOUS.
EN AGISSANT
CHACUN
POUR TOUS.

DALKIA WASTENERGY, SPÉCIALISTE DE LA VALORISATION ÉNERGIE ET MATIÈRE DES DÉCHETS

3 millions de tonnes de déchets traités*

790 000 personnes alimentées en électricité*

935 000 tonnes de CO₂ évitées*

Dalkia Wastenergy, **acteur innovant du marché des déchets**, contribue pleinement aux enjeux de la **transition énergétique** et de l'**économie circulaire**. Il industrialise à ce titre de nouveaux procédés, au cœur du développement des services énergétiques.

* par an



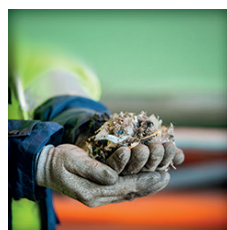
L'**alimentation en eau chaude** de serres agricoles, une solution qui augmente les performances énergétiques et crée des emplois locaux.

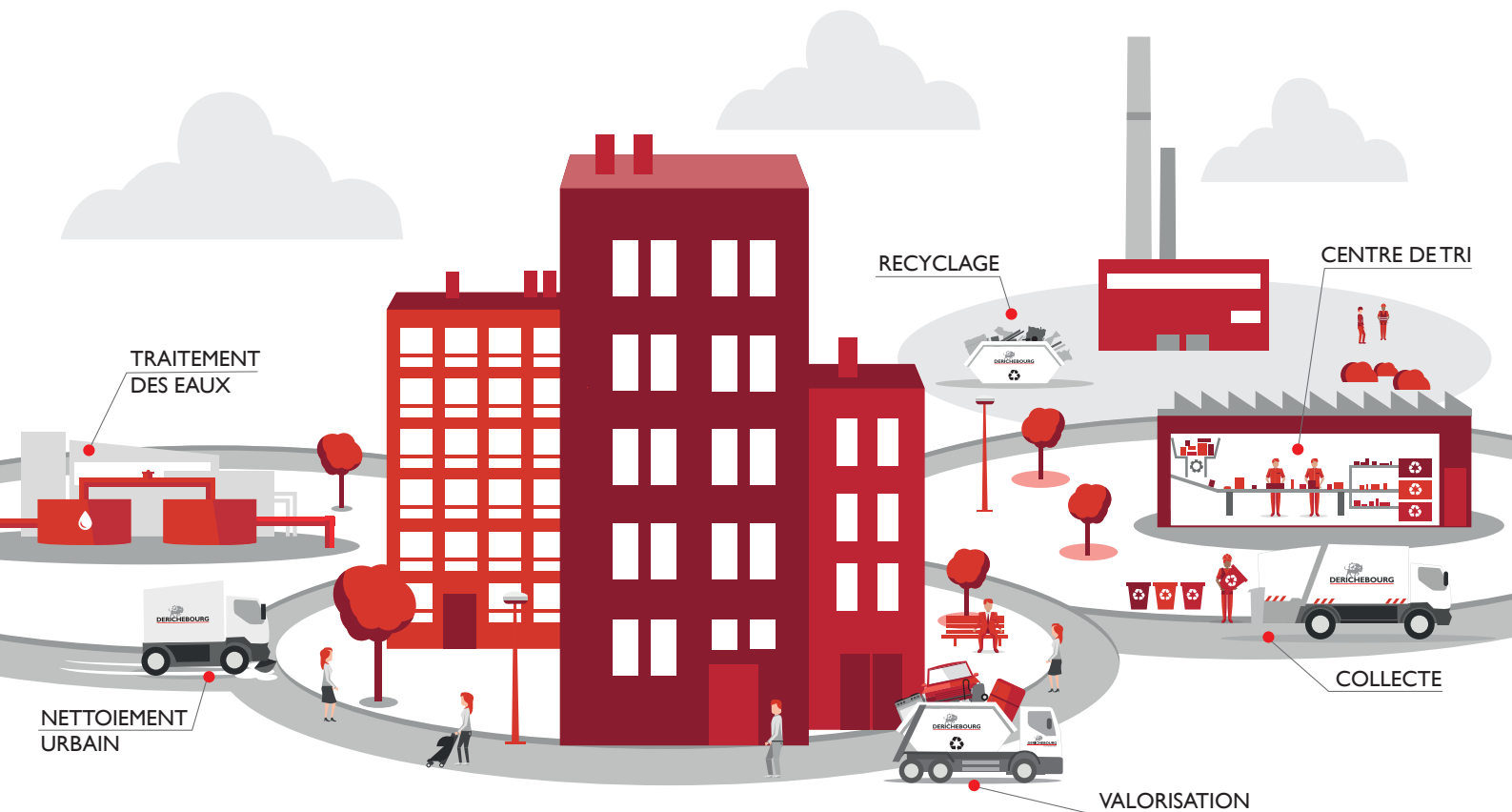


La **méthanisation d'ordures ménagères**, une expertise affinée au rythme des évolutions techniques et appliquée à quatre installations en France.

La **production de combustibles solides de récupération** (CSR)

à partir d'ordures ménagères, matière stockable à très haut pouvoir calorifique, dans une unité pilote en France.





Le groupe Derichebourg est un opérateur global de dimension internationale des services à l'environnement, aux entreprises et aux collectivités. Ses activités se répartissent en deux branches distinctes : la division Environnement et la division Multiservices. Toutes deux reposent sur un même socle de valeurs et partagent une ambition commune :

SERVIR LES HOMMES TOUT EN PROTÉGEANT LEUR ENVIRONNEMENT



2,4 millions
de machines à laver
et de fours recyclés
par an



760 000
réfrigérateurs
recyclés par an



1 million
de tonnes de
déchets ménagers
collectés par an



4,2 millions
de tonnes de métaux
ferreux et non ferreux
recyclés par an



600 000
véhicules
hors d'usage
recyclés par an

DÉVELOPPER DURABLEMENT L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

8h00 Accueil des participants - Petit-déjeuner - Networking

9h00 Accueil

Ludovic MENDES, député de la Moselle, président du groupe d'études déchets ménagers

9h20 "Comment l'économie de marché deviendra-t-elle circulaire ?"

Rémy LE MOIGNE, auteur, directeur général, Gate C

9h35 "Sale discours"

David WAHL, écrivain et interprète, auteur du "Sale discours, ou géographie des déchets"

9h50 Table ronde 1

"Construire une économie circulaire rentable"

L'économie circulaire, aujourd'hui "encouragée" par des dispositifs incitatifs, peut-elle devenir rentable ? S'affranchir des soutiens et autres financements publics ? Ou est-elle condamnée à reposer sur la contrainte réglementaire et administrative pour atteindre ses objectifs ? Dans ce cas, faut-il que l'État resserre encore les contraintes sur les acteurs économiques au regard de l'urgence de la nécessité d'un développement durable ?

Comment développer les filières de recyclage profitables ? Existe-t-il un risque de confusion entre "économie sociale et solidaire" et "économie circulaire" ? Faut-il créer un véritable marché des matières premières secondaires ? Avec quels acteurs et comment ?

Introduction et modération

- Geneviève FERONE, cofondatrice et présidente, Casabee

Intervenants

- Olivier BABEAU, professeur d'économie à l'Université de Bordeaux, président de la fondation Sapiens
- Didier COURBOILLET, directeur régional Île-de-France Recyclage et valorisation des déchets, Veolia
- Martial LORENZO, directeur général des services, Syctom
- Catherine MARTIAL, présidente du groupe environnement/RSE, Alliance Française des Industries du Numérique (AFNUM)
- Eric PHILIPPON, président de la fondation Famae

10h50 Table ronde 2

“Peut-on faire du plastique le bon élève de l'économie circulaire ?”

Autrefois égérie de la modernité, chouchou de l'agro-alimentaire, roi du packaging, le plastique est aujourd'hui devenu l'objet d'une véritable défiance tant des consommateurs que des pouvoirs publics. C'est ainsi que l'on a vu, ces dernières semaines, le bannissement des pailles et couverts en plastique de l'UE, l'obligation de financement de la collecte sur le littoral par les producteurs d'emballages alimentaires, le renforcement des objectifs de tri et de recyclage... Une véritable déclaration de guerre pour encadrer l'utilisation des emballages en plastique et de certains plastiques à usage unique et tenter d'endiguer la pollution tant des eaux que des sols. Comment mieux encadrer l'utilisation de ce matériau devenu, au fil des années et dans de nombreux cas, incontournable ? La substitution par des matériaux bio-sourcés est-elle une réponse pertinente ? Comment améliorer le recyclage ? Faut-il interdire les plastiques non éco-conçus ? Comment récupérer et traiter les plastiques immergés ?

Introduction et modération

- *Hélène VALADE, présidente, Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE)*

Intervenants

- *Sylvia BLOND, directrice, Paprec Plastiques*
- *Carlos DE LOS LLANOS, directeur scientifique, Citeo*
- *Pierre HIRTZBERGER, directeur général des services techniques, Sycrom*
- *François-Michel LAMBERT, député des Bouches-du-Rhône, président de l'Institut National de l'Économie Circulaire*
- *François PIGAUX, directeur général, Setec*

11h50 Table ronde 3

“Conjuguer réponse à l'urgence environnementale et politique de long terme ?”

Comment la grille de lecture fournie par les ODD peut-elle devenir un outil de pilotage des politiques industrielles de traitement des déchets ? Comment à la fois soutenir la modernisation et l'accroissement des capacités de l'outil industriel face à l'urgence de traitement d'une quantité toujours plus grande de déchets et déployer une politique volontariste en faveur de l'économie circulaire ? Avec quels investissements ? Quels acteurs ? Quel rôle pour les collectivités territoriales ? Pour les industriels du traitement des déchets ? Transformer le déchet en ressources suffira-t-il à alimenter le cercle vertueux de l'économie circulaire ?

Introduction et modération

- *Nathalie BOYER, déléguée générale, Orée*

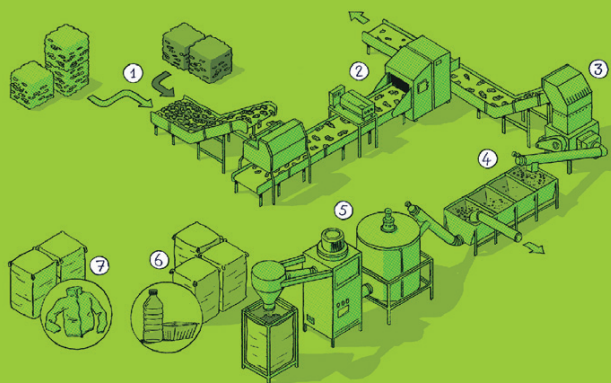
Intervenants

- *Pierre de MONTLIVault, directeur général, Dalkia Wastenergy*
- *Jacques GAUTIER, président du Sycrom*
- *Nicolas LE COINTE, directeur commercial, Derichebourg*
- *Philippe MAILLARD, directeur général adjoint France, Suez*

12h50 Conclusion

on est capable de
produire du plastique
recyclé aussi performant
que le neuf.

êtes-vous prêts?



SUEZ sait produire du plastique recyclé de qualité équivalente à du plastique vierge et encore mieux adapté aux exigences des industriels (résistance aux chocs, à la chaleur, etc.). De plus, son utilisation diminue la consommation d'énergie par rapport à la production de plastique vierge. Pensé et conçu pour les industriels, le plastique recyclé contribue ainsi à améliorer leur performance économique, énergétique et environnementale.

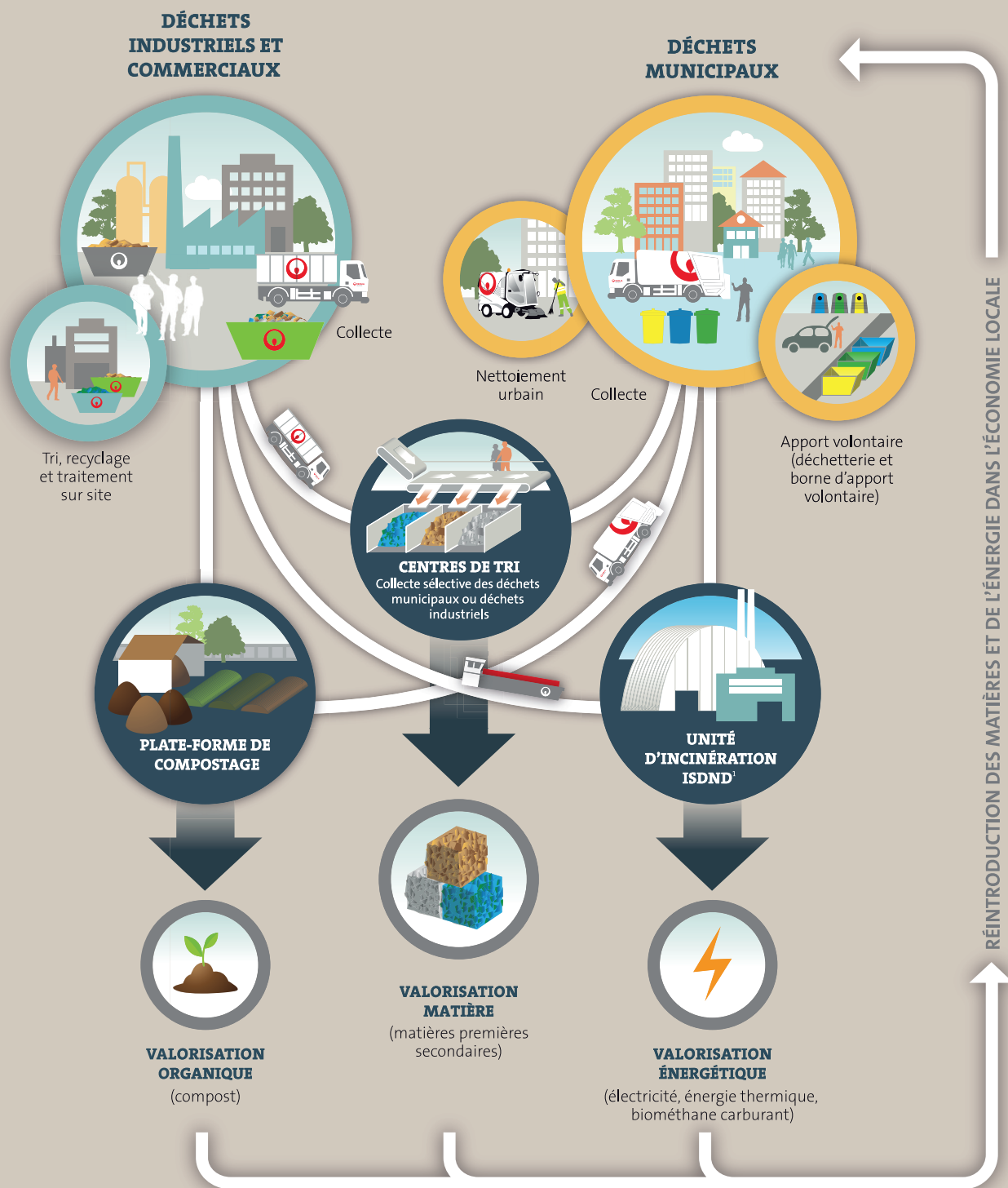
[retrouvez-nous sur suez.com](http://suez.com)



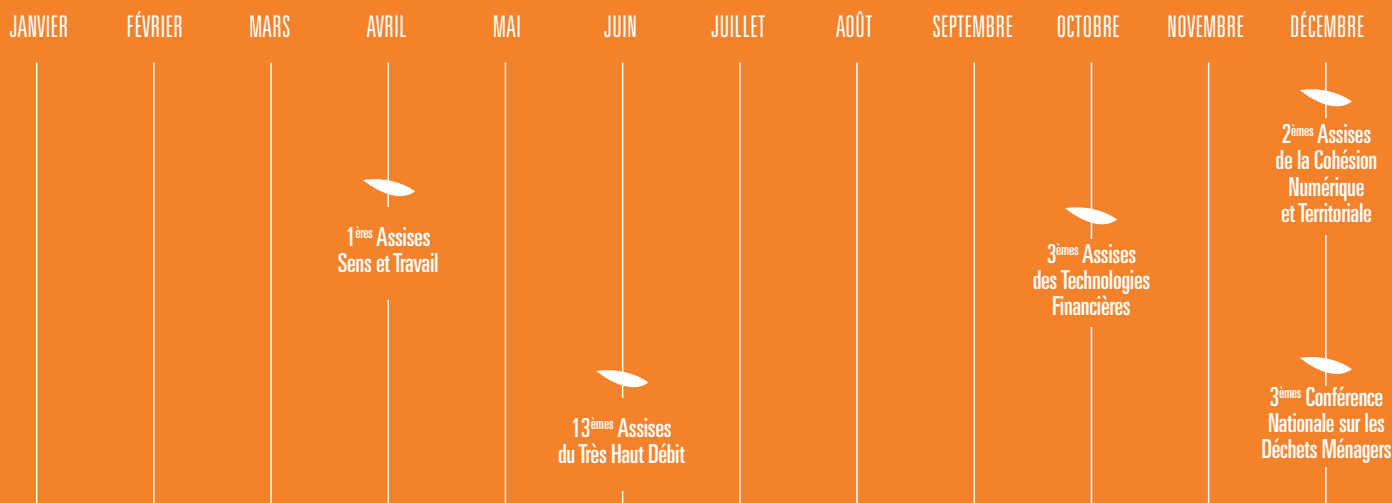
prêts pour la révolution de la ressource

Présent dans toutes les régions françaises, Veolia contribue au développement et à l'attractivité des territoires en accompagnant les industries, les villes et leurs habitants, dans l'usage optimisé de leurs ressources en eau, matières recyclées et énergie issues des déchets.

L'activité Recyclage & Valorisation des déchets en Ile-de-France est une organisation multi-métiers au service d'une mission : **faire du déchet une ressource** matière, organique, énergétique.



(1) ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux



Aromates Rencontres et Débats en chiffres :

- 13 années
- 85 colloques
- 250 débats
- 13 000 participants
- 1 600 intervenants

Contact :

Laurent Tordjman, responsable des événements et partenariats
ltordjman@aromates.fr / 01 46 99 10 85



169, rue d'Aguesseau - 92100 Boulogne

TEL : +33 (0)1 46 99 10 80

www.aromates.fr

Avertissement : Copyright

Tous les textes, images, éléments graphiques, et leur disposition sur le présent document sont couverts par le droit d'auteur et autres protections applicables en matière de propriété intellectuelle ou de concurrence déloyale.

Ces objets ne peuvent pas être copiés à des fins commerciales ou de diffusion, ni être modifiés ou utilisés sans l'autorisation de Aromates.

L'utilisateur de cette synthèse, s'engage à n'en révéler aucune partie et à n'en faire aucun autre usage contraire aux pratiques honnêtes en matière commerciale.

Aromates
169, RUE D'AGUESSEAU
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT - FRANCE
Aromates 2019 ©. Tous droits réservés.

Sommaire détaillé

1. **Une économie du bon sens**
Jacques MARCEAU, président d'Aromates
2. **Accueil – Les parlementaires peuvent vous aider**
Ludovic MENDES, député de la Moselle, président du groupe d'études déchets ménagers
 - 2.1. **Revoir la gouvernance des déchets**
 - 2.2. **La prise de conscience des citoyens**
 - 2.3. **Les parlementaires sont à l'écoute**
3. **L'économie circulaire pourra-t-elle se faire une place dans l'économie de marché ?**
Rémy LE MOIGNE, auteur, directeur général, Gate C
 - 3.1. **Sortir du modèle linéaire**
 - 3.2. **Trois raisons pour entrer dans l'économie circulaire**
 - 3.2.1. **L'augmentation de la part du coût des matières**
 - 3.2.2. **Le coût de l'impact sur l'environnement**
 - 3.2.3. **Le pouvoir d'achat**
 - 3.3. **Trois exemples de modèles d'économie circulaire rentables**
 - 3.3.1. **Le mobilier de bureau remanufacturé**
 - 3.3.2. **Le recyclage des produits chimiques**
 - 3.3.3. **Le phosphore dans les eaux usées**
4. **Salon discours**
David WAHL, écrivain et interprète, auteur du « Salon discours, ou géographie des déchets »
 - 4.1. **Lecture d'un extrait du Salon Discours**
 - 4.2. **Du salon au propre : les paradoxes du déchet**
 - 4.3. **Le déchet, un élément fédérateur**
5. **Table ronde 1 – L'économie circulaire peut-elle être rentable ?**
Modération
Geneviève FERONE, cofondatrice et présidente, Casabee
 - 5.1. **Freins et blocages à tous les étages**
Olivier BABEAU, professeur d'économie à l'Université de Bordeaux, président de la fondation Sapiens
 - 5.2. **L'éco-conception, pilier du modèle économique**
Martial LORENZO, directeur général des services, Sycatom
 - 5.3. **Des débouchés pour les matières premières secondaires**
Didier COURBOILLET, directeur régional Île de France Recyclage et valorisation des déchets, Veolia

5.4. **Responsabilité Élargie des Producteurs : rentable pour qui ?**

Catherine MARTIAL, présidente du groupe environnement/RSE, Alliance Française des Industries du Numérique (AFNUM)

5.4.1. **La volatilité des cours**

5.4.2. **R&D en boucles fermées**

5.4.3. **Les REP en question**

5.4.4. **Préparer les marchés**

5.5. **Investisseurs : ils sont prêts à investir dans l'économie circulaire**

Eric PHILIPPON, président de la fondation Famae

5.5.1. **La demande est là, la vitesse est trop lente**

5.5.2. **100 millions € dans l'économie circulaire**

5.5.3. **Ce que veulent les investisseurs**

5.6. **Valeur matière, valeur énergétique : l'équation économique**

5.7. **L'information du consommateur**

5.7.1. **Une « matériauthèque »**

5.7.2. **Imposer un niveau de recyclabilité sur les produits**

5.7.3. **L'écueil de l'acceptabilité**

5.7.4. **L'éducation du consommateur**

5.7.5. **Disruption : la couche culotte 100% biodégradable**

5.8. **Future loi sur l'économie circulaire : propositions pour être rentable**

6. **Table ronde 2 – Peut-on faire du plastique le bon élève de l'économie circulaire ?**

6.1. **Introduction et modération : les paradoxes du plastique**

Hélène VALADE, présidente, Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE)

6.2. **Un risque d'imposture pour les usagers**

Pierre HIRTZBERGER, directeur général des services techniques, Sycatom

6.2.1. **L'extension des consignes de tri**

6.2.2. **PLA biosourcé et PET opaque : des plastiques non valorisés**

6.2.3. **Un risque de confusion chez les usagers**

6.2.4. **La stratégie du bannissement**

6.2.5. **La fermeture du marché chinois**

6.3. **Une gouvernance transversale de tous les acteurs de la filière**

Sylvia BLOND, directrice, Paprec Plastiques

6.3.1. **Les différents marchés des plastiques**

- 6.3.2. **L'empreinte carbone**
 - 6.3.3. **Le recycleur, le donneur d'ordres et le transformateur**
 - 6.4. **Citeo : les chantiers pour répondre à l'urgence**
Carlos DE LOS LLANOS, directeur scientifique, Citeo
 - 6.4.1. **Une politique cohérente du recyclage des plastiques**
 - 6.4.2. **Réduction des emballages**
 - 6.4.3. **Mobilisation des consommateurs : des consignes tout plastique**
 - 6.4.4. **Une réflexion collective à mener dans les grandes villes**
 - 6.4.5. **Innovations à venir dans le recyclage**
 - 6.5. **Le retour à la consigne : fausse bonne idée ?**
 - 6.6. **Le manque d'information sur les matériaux**
François PIGAUX, directeur général, Setec in vivo
 - 6.6.1. **Plastiques immergés : des zones d'ombre sur l'impact environnemental**
 - 6.6.2. **Les bases de données grand public vont changer la donne**
 - 6.7. **Comment inciter l'industrie de l'emballage à réintégrer la matière première secondaire dans la fabrication ?**
 - 6.7.1. **Le recyclage en boucle fermée**
 - 6.7.2. **Le signal-prix**
 - 6.7.3. **La valeur carbone**
 - 6.7.4. **L'écomodulation**
 - 6.7.5. **La compostabilité des plastiques**
 - 6.8. **Quelle gouvernance pour améliorer la valorisation du plastique ?**
 - 6.8.1. **Faire travailler l'ensemble des acteurs industriels**
 - 6.8.2. **Impliquer les collectivités dans la gouvernance de toute la filière**
 - 6.8.3. **Des autorisations de mise sur le marché pour les plastiques**
 - 6.8.4. **Revoir le pilotage des REP**
 - 6.9. **Future loi sur l'économie circulaire : propositions pour le plastique**
-
- 7. **Table ronde 3 – Conjuguer réponse à l'urgence environnementale et politique de long terme ?**
 - 7.1. **Introduction et modération : la feuille de route de l'économie circulaire**
Nathalie BOYER, déléguée générale, Orée

- 7.2. **Où est la stratégie de l'Etat ?**
Jacques GAUTIER, président du Syctom
 - 7.2.1. **Fixer un mode de traitement des déchets**
 - 7.2.2. **Mutualiser les acteurs de la collecte, du tri et du traitement**
 - 7.3. **Le pas de temps industriel**
Philippe MAILLARD, directeur général adjoint France, Suez
 - 7.3.1. **On confond l'essentiel et l'accessoire**
 - 7.3.2. **Une trajectoire en décalage avec l'évolution des outils industriels**
 - 7.3.3. **Le tabou de la valorisation énergétique**
 - 7.4. **Valorisation énergétique : un actif vertueux sur les territoires**
Pierre de MONTLIVAULT, directeur général, Dalkia Wastenergy
 - 7.5. **Fin de l'enfouissement : trouver le bon timing**
Nicolas LE COINTE, directeur commercial, Derichebourg
 - 7.5.1. **Quelle solution immédiate pour les déchets ultimes ?**
 - 7.5.2. **Enfouissement : trouver le bon timing**
 - 7.6. **Quelles solutions pour réduire de moitié les déchets mis en décharge en 2025 ?**
 - 7.6.1. **Extension des consignes de tri : 15 à 20% de tri supplémentaire**
 - 7.6.2. **Le regroupement des centres de tri**
 - 7.6.3. **Pour une reconnaissance fiscale de la valorisation incinération**
 - 7.6.4. **Éco-conception : la boucle circulaire de l'aluminium**
 - 7.6.5. **Recyclabilité des produits : le temps long du développement**
 - 7.6.6. **L'implication des citoyens**
 - 7.7. **Réforme de la TGAP**
 - 7.7.1. **Une loi injuste pour les bons élèves ?**
 - 7.7.2. **L'Etat doit avoir une lecture territoriale**
 - 7.7.3. **Un défi financier et technique**
 - 7.8. **Future loi sur l'économie circulaire : propositions**
 - 7.9. **Une trajectoire pour les plastiques**
François-Michel LAMBERT
8. **Clôture - Pour un pilotage de l'économie circulaire**
François-Michel LAMBERT, député des Bouches-du-Rhône, président de l'Institut National de l'Économie Circulaire
 - 8.1. **L'économie de la ressource**
 - 8.2. **Une stratégie de long terme**

- 8.3. **Il nous faut un pilote de l'économie circulaire**
- 8.4. **Les 4 leviers de l'économie circulaire**
- 8.5. **Territoires : penser global, agir local**

1. Une économie du bon sens

Jacques MARCEAU, président d'Aromates

Il n'est pas anodin qu'une partie de l'exaspération de la population française s'opère dans un contexte d'accélération des dérèglements climatiques, de conquête des océans par les plastiques, de pollutions en tous genres et de dégringolade de la biodiversité.

Contrairement aux affirmations des climatosceptiques qui voudraient opposer ceux qui manifestent en France à ceux qui voudraient sauver la planète, l'actuelle effervescence puise ses ressorts dans les mêmes causes.

S'il y a un point commun entre des gilets jaunes et des écologistes bobo vegan, c'est bien la volonté d'en finir avec l'économie du gaspillage qui a prédominé au XX^{ème} siècle, corollaire de la modernité et du progressisme, et de refermer très vite cette « parenthèse industrielle » de quelques décennies, qui aura en effet suffi à mettre en péril un monde qui tourne depuis plus de 4 milliards d'années !

Il y a urgence à revenir à une économie guidée par le bon sens, celui d'une consommation raisonnable et d'une production raisonnée, qui ne seront plus basés sur la consommation d'objets dont la déchéance s'inscrit dans son cycle économique. Cette économie du bon sens a un nom : l'économie circulaire :

- Un modèle qui semble le seul à pouvoir espérer nous faire préserver durablement nos niveaux de vie, sans continuer de mettre en danger le monde ;
- Un modèle qui apporte des réponses crédibles aux questions de la limitation de la ressource, de la réduction des déchets, et plus généralement des conséquences de notre façon de vivre sur la nature ;
- Un modèle qui n'a rien d'innovant : il ne fait que « revenir à » (du lat. *revolvere* : révolution) la façon dont tournait le monde avant (cette parenthèse consumériste).

Avec une nouvelle réglementation approuvée par les Etats membres en 2018, l'Europe a clairement affiché son ambition de devenir le chef de file mondial dans le domaine de l'économie circulaire. Ce nouveau cadre a vocation à s'imposer au monde pour la sauvegarde de la maison commune, mais encore et de façon pragmatique, à constituer un puissant levier pour développer de nouvelles filières industrielles européennes dans les secteurs de la gestion du recyclage et des déchets, et ceux de l'éco-conception.

Cette année, nos travaux s'orientent sur les conditions d'un véritable développement durable de l'économie circulaire, en trois parties :

- Table 1. Rentabilité : chacun sait qu'un système économique qui ne produit pas de valeur n'est pas viable sur le long terme. Pour être

durable, l'économie circulaire se doit d'abord d'être rentable.

- Table 2. Le plastique : symbole de la modernité du XXème siècle, il nous submerge aujourd'hui comme la danse infernale des sauts de l'apprenti sorcier. Peut-il devenir le bon élève de l'économie circulaire ?

- Table 3. La double nécessité d'instaurer un cadre durable et une politique de long terme : devant l'urgence d'une situation qui s'est considérablement aggravée ces derniers mois, l'économie circulaire doit peut-être s'appuyer sur une politique industrielle qui a besoin de vision, de temps long et de stabilité.

Je remercie Ludovic Mendes pour son implication dans la préparation de cette conférence, François de Rugy, ministre de la transition écologique et solidaire, pour son parrainage, ainsi que tous nos intervenants et nos partenaires.

2. Accueil – Les parlementaires peuvent vous aider

Ludovic MENDES, député de la Moselle, président du groupe d'études déchets ménagers

Je suis un ancien de la branche de la propreté, de l'hygiène et du déchet, et j'ai vu évoluer le métier. Demain, le déchet sera la première des matières premières, que ce soit pour le plastique, la partie agricole sur la revalorisation des produits agro-alimentaires, ou le textile par exemple.

Demain, nous devons faire en sorte que nos bouteilles soient refabriquées à plusieurs reprises. Leur durée de vie est trop courte et elles se retrouvent dans la nature à polluer, à tuer nos animaux et à dégrader.

Pour certains, l'économie circulaire est un pas vers la décroissance ; pour d'autres, c'est l'avenir, la création de nouveau emplois, la capacité d'innover, de créer de nouvelles technologies, d'accompagner une nouvelle économie et une nouvelle croissance, plus verte, plus responsable, qui nous permettra demain d'arrêter de détruire notre planète parce que l'on a besoin de pétrole et de déforestation.

Nous l'oublions depuis quelques années, alors que vos entreprises, vos structures, font en sorte d'éviter cela.

2.1 Revoir la gouvernance des déchets

La rentabilité est difficile si l'on maintient les structures territoire par territoire. Au lieu de faire une grande structure départementale ou régionale, on a essayé avec plusieurs petites structures de proximité. Cela ne fonctionne pas et c'est très cher.

- Dans les territoires qui le peuvent, comment faire pour avoir une structure départementale adaptée à l'incinération, l'enfouissement, le recyclage ou la revalorisation énergétique ?

- Dans les zones très rurales, où l'on a besoin de créer à nouveau de l'électricité ou d'apporter de la chaleur dans les maisons, comment faire pour avoir des petites unités ? La crise que nous traversons aujourd'hui est là aussi. L'électricité et le chauffage coûtent très cher. Il s'agit de trouver des solutions complémentaires pour améliorer notre quotidien. Le gaz est impacté par le pétrole. Il suffit d'une crise au Moyen-Orient ou d'une décision de l'OPEP pour que le prix du baril flambe.

. Si demain, parce que l'on aura installé des unités de méthanisation à proximité, le bioéthanol et les produits fermentescibles sont des sources de chaleur complémentaires, le coût et l'impact seront limités.

2.2 La prise de conscience des citoyens

Pourquoi nos poubelles d'ordures ménagères contiennent-elles autant de produits alors que ces produits peuvent être revalorisés, recyclés ? Parce que certains décideurs publics ne prennent pas la décision de rajouter des poubelles. Sous la pression des citoyens, certains maires s'y refusent. Non seulement on ne rajoute pas une poubelle, mais on ne fait pas non plus le travail d'expliquer pourquoi nous recyclons et revalorisons ni comment nous devons consommer.

Certains industriels ont fait le choix d'arrêter de mettre du carton dans leur packaging. Pourtant certains consommateurs continuent d'acheter avec « un bel emballage ». C'est tout un travail de réflexion sur l'évolution des mœurs qu'il faut prendre en compte. Avant le politique, avant l'industriel, c'est le consommateur qui fait le choix d'acheter et de consommer des portions individuelles au lieu de portions beaucoup plus larges.

. Un exemple : la bouteille d'eau 50 cl. En Espagne, on trouve beaucoup de bouteilles de 5 ou 8 litres, très peu en France. Au Portugal, on trouve des bouteilles en verre, très peu en France.

Pourquoi la France a-t-elle fait le choix de portions de plus en plus petites et donc de plus en plus d'emballages et de déchets ?

Le monde industriel nous l'a-t-il imposé ou est-ce que ce sont les consommateurs qui le souhaitent ?

Il faut trouver un juste milieu pour limiter cet impact. Nos portions individuelles ne sont pas seulement dans nos poubelles, elles sont dans nos rues, dans nos forêts, dans nos rivières, dans nos océans sur le 6^{ème} continent.

Nous devons travailler tous ensemble sur la revalorisation et le recyclage, mais aussi sur l'impact réel que nous avons sur le quotidien des Français.

2.3 Les parlementaires sont à l'écoute

Notre groupe d'études déchets ménagers ne doit pas se contenter de pousser les ministères ou d'intervenir dans la loi. Nous devons mettre en avant toutes vos innovations dans une tournée des territoires. À force de les mettre à l'honneur, nous pourrions les développer sur le territoire national.

Sur mon territoire, des personnes font un travail formidable en économie circulaire ; personne n'est informé.

On ne vous entend pas assez, on ne vous voit pas assez. Nous n'avons pas tout compris, nous n'avons pas entendu tout le monde.

N'hésitez pas à nous inviter sur vos territoires et dans vos structures, pour nous montrer ce que vous faites pour l'avenir, nous dire vos besoins pour demain ; nous pourrions vous aider, en modifiant la loi. Elle bloque aujourd'hui un grand nombre de démarches dans certaines structures.

Que vous soyez de grandes entités ou de petites structures locales, contactez les parlementaires, dans les commissions du développement durable, dans le groupe d'études déchets ménagers, secouez-nous, appelez-nous. Nous écrivons l'avenir de la France autour du déchet, de la revalorisation, et surtout d'un monde meilleur.

_ Jacques MARCEAU : Ce dialogue entre les parlementaires et l'écosystème de la gestion des déchets ménagers, traitement et recyclage, est très important. Dans la perspective de la feuille de route de l'économie circulaire, les décisions qui seront prises dans les prochains mois vont avoir un impact sur les filières et sur la gestion des déchets.

3. L'économie circulaire pourra-t-elle se faire une place dans l'économie de marché ?

Rémy LE MOIGNE, auteur¹, directeur général, Gate C

Quand j'ai écrit « L'économie circulaire, stratégie pour un monde durable » en 2014, c'était pour répondre à cette question : l'économie circulaire est-elle rentable ? J'ai analysé des centaines d'études de cas, réalisé des dizaines d'entretiens (avec des industriels, députés, gestionnaires de déchets...) En voici les principales conclusions. Les

1 L'économie circulaire, stratégie pour un monde durable, Rémy LE MOIGNE, DUNOD, 2ème éd. 2018.

opportunités existent dans de nombreux secteurs et domaines ; elles sont toujours intéressantes d'un point de vue économique.

3.1 Sortir du modèle linéaire

À l'origine, notre modèle industriel était assez circulaire, les emballages étaient recyclables. Aujourd'hui notre économie est basée sur un modèle linéaire. Selon une étude récente d'un groupe de recherche qui a mesuré les flux de recyclage dans l'économie mondiale,

. Sur l'ensemble des matériaux qui entrent dans l'économie, seulement 6% sont recyclés. Tout le reste est soit brûlé, enfoui ou s'échappe dans la nature.

3.2 Trois raisons pour entrer dans l'économie circulaire

Dans les prochaines années, les industriels et les territoires n'auront pas d'autre choix que de basculer dans l'économie circulaire pour 3 raisons économiques.

3.2.1 L'augmentation de la part du coût des matières. Le VDI est un organisme allemand qui a étudié la structure de coûts des entreprises industrielles depuis une trentaine d'années en Allemagne. Aujourd'hui la part du coût des matières représenterait presque la moitié des coûts, contre moins d'1/3 il y a 30 ans). Cette augmentation du coût des matières s'est faite au détriment des coûts du travail qui a beaucoup diminué. Ce constat est partagé par tous les industriels. Ils sont à la recherche de solutions pour réduire ces coûts. L'économie circulaire est un levier.

3.2.2 Le coût de l'impact sur l'environnement. L'industrie ne paie pas les coûts qu'elle génère sur l'environnement. Dans le secteur agricole, pour 1 euro dépensé par un industriel de la production alimentaire, l'impact sur l'environnement est de 2,25 euros. Et ces écarts de coûts peuvent être beaucoup plus élevés dans d'autres secteurs, le textile par exemple. Ces coûts se répercutent dès aujourd'hui, en particulier sur les systèmes de santé : le plastique dans nos océans, les particules fines dans l'atmosphère ou les produits toxiques dans la terre impactent la santé humaine.

. Exemple à Milan, ville extrêmement polluée : la concentration en particules très fines dépasse en 3 jours le seuil autorisé par l'OMS en 1 an !

3.2.3 Le pouvoir d'achat. Les dépenses automobiles sont le 2ème poste des ménages en France et dans la plupart des pays développés. Pourtant en France, une voiture n'est utilisée que 5 % du temps pour déplacer sa propriétaire ou sa famille. En moyenne, sur les 5 sièges disponibles, seul 1,5 siège est occupé. Dans 3% du temps elle est dans les embouteillages ; le reste du temps, elle est garée. Au final, seulement 2% de sa capacité disponible est utilisée.

. Si les ménages étaient des industriels et la voiture leur usine, ils investiraient dans des usines qui fonctionneraient 2 semaines par an, l'usine étant à l'arrêt quasiment toute l'année.

La capacité disponible est fantastique. Elle appelle à être mieux exploitée. Selon un cabinet américain, le consommateur de voiture pourrait augmenter son pouvoir d'achat de 8%. En France, le coût de la voiture est du même ordre.

3.3 Trois exemples de modèles d'économie circulaire rentables

3.3.1 Le mobilier de bureau remanufacturé

Le mobilier de bureau a une durée d'usage de 8 à 11 ans dans les entreprises et administrations. Or sa durée de vie réelle est de 20 ans. Les entreprises perdent donc la valeur de 10 ans.

Aux États-Unis, des PME reprennent du mobilier de bureau usagé, les démontent entièrement, changent les pièces d'usure, les ré-assemblent et les remettent à disposition pour d'autres clients. Cette industrie représente entre 7 et 10% du marché du mobilier de bureau. Des emplois sont créés et pour le client final, les coûts sont réduits.

En Grande-Bretagne, la sécurité sociale a fait remettre à neuf son mobilier, plutôt que d'acheter du neuf. Résultat : réduction des coûts de 30% pour une qualité identique.

Aux Pays-Bas, le gouvernement espère réduire son budget entre 9 et 11% avec ce mobilier de bureau remis à neuf.

3.3.2 Le recyclage des produits chimiques

Les industriels utilisent beaucoup de produits chimiques, que ce soit pour les plastiques ou les procédés industriels (solvants, lubrifiants,...). Ces produits sont utilisés une fois et après, on les incinère ou on les enfouit. Quand ils sont usagés, on ajoute une base pour les neutraliser...

Or un produit chimique se recycle très bien. Il existe des gestionnaires de déchets qui les recyclent et les réinjectent dans les procédés de fabrication. Par exemple GlaxoSmithKline économise 250 000 € par an en recyclant ses produits chimiques.

En Allemagne, l'association des industriels de la chimie estime que dans les 15 prochaines années, leur industrie va être bouleversée par la digitalisation et l'économie circulaire.

3.3.3 Le phosphore dans les eaux usées

Ce nutriment présent dans la terre est indispensable pour la production agricole. En raison de l'appauvrissement de la terre, on doit aller le chercher dans les mines de phosphate, que l'on convertit en phosphore. 70% de ces mines sont concentrées au Maroc. Si pour des raisons politiques, le Maroc interrompait ses exportations, les pays européens en souffriraient beaucoup. Le phosphore est l'une des 20 ressources les plus critiques pour l'Union Européenne.

Or le phosphore est présent dans les eaux usées en très grande quantité. Les villes d'Amsterdam et de Chicago travaillent justement sur des dispositifs de recyclage des eaux usées. En récupérant 100% du phosphore dans les eaux usées, le revenu généré serait de 250 000 € et le phosphore réutilisé pourrait nourrir l'équivalent de 10 000 terrains de football !

4. Sale discours

David WAHL, écrivain et interprète, auteur du « Sale discours, ou géographie des déchets »

4.1 Lecture d'un extrait du *Sale Discours*²

Au début du XII^{ème} siècle régnait en France un homme auquel on avait donné un bien étrange surnom. Ce roi, Louis VI, dit « Louis le gros », aimait tant manger qu'un chroniqueur de son époque disait de lui qu'il avait « fait de son ventre un dieu » et qu'il était comme « dévoré par sa propre graisse ». Craint et peu apprécié de ses sujets, Louis avait un fils qu'il aimait passionnément. Le peuple lui-même voyait en cet adolescent de quinze ans, aussi mince et beau que son père était balourd et repoussant, la promesse d'un règne et d'un avenir radieux. Et le jeune prince, comme tous les princes de l'époque, aimait la chasse. Et c'est ainsi qu'au matin du 13 octobre 1131, accompagné de quelques amis, le jeune Philippe — c'était son prénom — partit pour le bois de Vincennes. On ne sait si la chasse fut bonne ni s'il y prit plaisir. Ce que l'on peut assurer en revanche, c'est que jamais plus il ne revit ensuite la moindre forêt. Car revenant au soir de sa chevauchée, en une ruelle fort étroite de Paris, un cochon, oui c'est fort malheureux à dire, un cochon, comme fou, venu de nulle part et fonçant tête baissée sur le convoi, heurta violemment les pattes du cheval princier. Philippe, déséquilibré, fut

² Le sale discours, ou géographie des déchets pour tenter de distinguer au mieux ce qui est propre de ce qui ne l'est pas. David WAHL, éd. Premier Parallèle, 2018.

projeté au sol. Sa tête heurta une pierre. Il perdit connaissance. On voulut désespérément lui porter secours mais son cheval, terrorisé par les assauts du porc, ruait en tous sens et de ses sabots, à chaque seconde, déchirait le corps du malheureux prince qui ne fut bientôt plus qu'une sanglante plaie ouverte et terrible à voir. Jamais prince de mémoire d'homme n'était mort en de telles souffrances. La consternation fut générale. Le Royaume comme décapité. Suger, le fameux abbé de Saint-Denis, écrivit même en sa Chronique que la tristesse du peuple était telle « qu'Homère lui-même ne parviendrait à l'exprimer ». L'accident prit la couleur d'un attentat. On ne douta plus que le diable lui-même avait envoyé ce cochon pour nuire à la sûreté de l'Etat. Porcus diabolicus, le porc diabolique fut désormais le nom que l'on donna au coupable. Et l'indignité de l'un rejaillit sur tous ceux de sa race. Il fallait sévir et punir les cochons. Mais quelle peine adopter ? Car c'était punir là son garde manger. Et surtout comment faire ? C'était assurément chose ardue ; de toute éternité les cochons se promenaient dans les cités aussi librement que les chiens galeux, fouaillant ça et là la boue des villes, se groupant en meute et se battant entre eux. Répandant partout leur puanteur et leurs grougnements. Et c'est ainsi qu'en cette même année 1131, Louis le Gros interdit formellement aux truies, verrats et autres pourceaux de baguenauder librement dans les rues ; et obligea quiconque en posséderait à les tenir dorénavant en laisse.

Qui pourrait condamner la sagesse d'une telle décision ? Et n'est-il pas nécessaire d'épargner aux villes la prolifération d'éléments sales et imprévisibles qui peuvent mettre sans que l'on y prenne garde en grand danger la vie de ses habitants ?

Car si tout est bon dans le cochon, tout n'y est pas beau à voir. Cet animal dégoûtant a de tout temps trainé à ses pattes fourchues la réputation méritée d'un agent infectieux impitoyable, propageant par sa saleté épidémies de peste et autres terreurs buboniques.

Cette ordonnance de Louis le Gros s'avérait une loi de salubrité publique extraordinaire ! Après tout c'est bien l'espace public que l'on purgeait d'un élément sale, polluant, contagieux, et qui plus est dangereux pour la survie de nos semblables. Paris sans aucun doute allait s'en trouver assaini comme jamais ! Or, contrairement à tout ce que l'on pourrait imaginer, c'est l'inverse qui advint. Paris, sans ses cochons, devint une vraie porcherie. Qu'est-ce qu'il s'est passé ?

Le porc c'est bien connu se nourrit d'immondices. À cette époque où tout mais vraiment tout se jetait dans la rue depuis les fenêtres, notre animal ne vivait que de festin. Nos cochons étaient, si vous me permettez cette analogie, les premiers éboueurs que notre civilisation n'ait jamais connus. Malgré leur saleté repoussante et contagieuse, ils se révélaient comme une cause nécessaire à la propreté de notre environnement.

Mais alors réduire la saleté pourrait-il parfois conduire à éradiquer la propreté ? Se pourrait-il que le sale soit plus propre qu'on ne le s'imagine ? Que le propre du sale ne soit pas si sale que ça ? Ah voici un problème des plus délicats.

Il est vrai que la distinction de ce qui est propre d'avec ce qui ne l'est pas a toujours été des plus confuse. Ce qui semble dégoûtant de nos jours ne l'a pas toujours été dans le passé. Prenons....je ne sais pas moi... ce qui semble le plus répugnant dans l'homme...le... voyez... ce qu'on ne fait que dans un petit coin... eh bien, au Japon par exemple, les excréments humains ont toujours été considérés comme une source de richesse inestimable. Les paysans s'en servaient pour fertiliser leur champ et laissaient au bord des chemins de petits baquets en encourageant les voyageurs et autre promeneurs à s'y soulager, afin de récupérer le précieux engrais. Et lorsque la population du pays augmenta considérablement et qu'il fallut trouver des moyens pour augmenter la rentabilité agricole, alors on décida que les locataires d'appartements ou autre maisons pourraient désormais payer en partie leur loyer avec leurs propres excréments, en autorisant les propriétaires à récupérer ces derniers et à les revendre aux cultivateurs. Solution à laquelle les propriétaires parisiens n'ont eux hélas jamais pensé, en tout cas jusqu'à présent, et qui soulagerait pourtant bon nombre d'habitants... et déconstiperait à coup sûr le marché immobilier...

Oui parfois, et on ne le répétera jamais assez, l'argent c'est de la merde. À la différence près que l'argent, lui, n'a pas d'odeur, même quand il est sale, ce qui est une chose fort remarquable. Cette saleté à mystérieuse variabilité, les Romains s'en étonnaient déjà en leur temps et répétaient à qui voulait l'entendre cet étonnant proverbe que voici : stercuus suum cuique bene olet, et qu'on pourrait traduire ainsi : on n'est jamais gêné par l'odeur de son propre caca...

4.2 Du sale au propre : les paradoxes du déchet

Alors, Mesdames et Messieurs, je vous prie de m'excuser. Il est encore tôt, nous sommes à peine réveillés et je vous parle de choses bien dégoûtantes, fut-ce lors d'un colloque consacré aux déchets ménagers.

Ce que vous venez d'entendre, ce sont les deux premières histoires qui, avec des dizaines et des dizaines d'autres, tissent le fond de mon dernier livre et spectacle *Le Sale Discours, ou Géographie des déchets, pour tenter de distinguer au mieux ce qui est propre de ce qui ne l'est pas*. À partir d'une longue enquête qui m'a amené à rencontrer différents spécialistes, scientifiques, historiens, ingénieurs, j'ai voulu interroger les notions de propre, de sale, et de déchets à travers les époques et les disciplines.

C'est à dire que pour moi aussi, le déchet est devenu une ressource. Une ressource d'écriture, une ressource poétique.

Les déchets, c'est passionnant. Ça raconte des histoires. Des histoires du passé, des histoires d'objets, des histoires de modes de vie, de progrès technique, mais ça parle aussi des inégalités d'une société, de ses caprices, de ses inconsciences, et par dessus tout de ses peurs.

Plus j'explorais ces notions de propre, de sale, et de déchets, plus la plasticité de ces notions, mieux leur circularité, se révélait à moi de façon merveilleuse : ce qui est propre se révèle sale, sale propre, et finalement je découvrais derrière tout cela quelque chose de plus mouvant, de plus cyclique, de plus complémentaire, que je n'aurais jamais imaginé. Et c'était plutôt une bonne nouvelle. Le déchet se prête au paradoxe, donc à la poésie.

Aussi le texte se fait-il l'écho de questions passionnantes qui m'ont émerveillé lors de cette recherche : Qu'est-ce qui est propre ? Qu'est-ce qui est sale ? Et surtout, question bien contemporaine, si l'homme, dit-on, est de plus en plus propre, pourquoi le monde est-il de plus en plus sale ?

4.3 Le déchet, un élément fédérateur

De vous à moi, nous avons trois points communs face aux déchets et à ses problématiques :

1. Faire du déchet une ressource.

2. Le rendre visible ou audible pour en faire l'acteur d'une histoire, condition *sine qua non* pour intéresser et fédérer chacun autour d'une urgence commune.

3. Faire du déchet un élément fédérateur, l'objet d'une transversalité, d'une collaboration réunissant différents acteurs de la société.

Et c'est ce qui s'est passé pour moi lors de l'écriture ou de l'exploitation du spectacle. Autour du déchet, nous avons initié des partenariats et des collaborations entre des structures culturelles et scientifiques, des experts, des agences, des syndicats, des entreprises, à la fois comme centres de ressources pour l'écriture, et pour toucher des publics extrêmement différents et beaucoup plus larges que si je ne l'avais fait qu'au théâtre ou en librairie.

C'est d'ailleurs en raison de nos collaborations avec le Syctom que nous sommes ici ce matin.

Mon but n'a pas été de vulgariser un savoir. Au contraire, j'ai recyclé ces notions pour en faire un matériau narratif, et j'ai montré que par le déchet on peut le relier à la grande histoire, à l'homme et à ses paradoxes.

Le Sale Discours ne parle donc pas seulement d'environnement, fut-ce un environnement façonné par nos ordures, nos excréments et nos déchets, c'est surtout le récit de l'homme, de son instinct de survie, sa peur de la mort, ses rêves d'éternité ; l'histoire de l'homme qui trop souvent envisage sa survie au prix de son environnement.

On peut rêver avec une poubelle... En tous les cas, ça vaut la peine de la considérer.

_ Jacques MARCEAU : À travers ces traits d'humour, des questions centrales apparaissent : l'inscription du déchet dans l'histoire - la réinscription de l'économie circulaire dans une logique économique ; tout est question de culture, la façon de voir le monde, de le comprendre et de vivre avec lui.

5. Table ronde 1 – L'économie circulaire peut-elle être rentable ?

Modération : *Geneviève FERONE, cofondatrice et présidente, Casabee*

5.1 Freins et blocages à tous les étages

Olivier BABEAU, professeur d'économie à l'Université de Bordeaux, président de la fondation Sapiens

Avec la gestion du déchet, nous sommes au cœur des contestations : c'est la relation entre un donneur d'ordres souvent éloigné du terrain et le terrain lui-même, le décalage entre les deux, l'absence d'associations, de corps intermédiaires et d'entreprises intermédiaires qui ont une connaissance du terrain.

C'est aussi l'utilisation efficiente des ressources pour la production du meilleur service. On en parle pour les impôts, mais c'est également vrai pour la gestion des déchets. Dans les deux cas, on ne sait pas très bien ce que l'on en fait. Pour les impôts, on aimerait bien savoir. Ils ont un point commun : on aimerait bien réduire les deux.

En France, la gestion des déchets est emblématique de beaucoup de dérives de notre appareil de gouvernance :

- **Le balancement hésitant entre une sorte d'étatisation rampante et un principe de subsidiarité** qui est malheureusement plus souvent évoqué que réalisé. Les éco-organismes sont des entités ni tout à fait publiques, ni vraiment privées.

- **L'uniformisation (théorique) du cadre réglementaire.** Une adaptation au terrain rendrait les choses moins contrôlables par le pouvoir centralisé.

- **Une ignorance de la réalité du terrain**, notamment une ignorance complète des coûts cachés qui sont engendrés par des mesures administratives répondant à des logiques, des rationalités qui sont bien souvent celles d'un transfert de la responsabilité, d'une couverture, d'une

assurance pour celui qui décide de la réglementation, mais absolument pas pour ceux qui sont soucieux d'efficacité.

En France, on préfère mourir avec l'idéologie plutôt que vivre avec du pragmatisme. Au nom d'une vision binaire de l'écologie qui serait antinomique avec l'économie de marché, on s'interdit l'utilisation des places de marché : leboncoin.fr par exemple, qui permet de mieux utiliser les produits.

Un ancien Président de la République ignorait leboncoin.fr. Comment voulez-vous prendre une décision économique sensée sans comprendre l'économie de l'usage, si vous ignorez la façon dont on peut arriver à échanger, maximiser l'utilisation de certains actifs grâce aux nouvelles technologies, et si vous êtes en réaction en continuant à utiliser le vieux logiciel de la taxation « *il y a des échanges ici que je n'ai pas pu taxer* » ?

Malheureusement, c'est trop souvent ce qui se fait encore aujourd'hui.

- **Les technologies sont trop peu mobilisées** pour être plus efficaces, mieux tracer les déchets et les produits, les faire évoluer. Bizarrement, les déchets, comme l'éducation, sont des secteurs qui n'ont pas été touchés par la révolution numérique. Le jour où ça arrivera, cela va frapper très vite et très fort. Mais pour cela, il faut une volonté, une prise de conscience.

Continuons à dire qu'il faut intégrer les acteurs, que les industriels puissent utiliser la **responsabilité élargie des producteurs (REP)** pour en faire un élément réel de leur stratégie et de leur retour sur investissement.

Nous devons être capables de mettre ensemble rentabilité et gestion des déchets de façon pragmatique.

Évidemment qu'il y a des externalités négatives. Nous devons les internaliser.

Évidemment qu'il y a des problématiques de contrôle et de régulation. La régulation doit viser la performance dans la gestion des déchets. Tous les acteurs en sont capables.

_ Geneviève FERONE : Le Sycotom valorise et traite les déchets de 85 communes, 6 millions d'habitants. Avez-vous l'impression que les bons mécanismes et les bonnes incitations sont en place ? Doit-on se focaliser sur les meilleurs traitements de déchets ?

5.2 L'éco-conception, pilier du modèle économique

Martial LORENZO, directeur général des services, Sycotom

Je veux bien que l'on imagine une économie de marché, encore faut-il s'en donner les moyens.

. Un exemple : **la bouteille de lait en PET opaque**. En 2016, cette bouteille diabolique a reçu le prix de l'innovation : plus brillante, plus légère, moins coûteuse pour le consommateur, plus jolie ; nul besoin d'opercule aluminium, l'étanchéité se fait toute seule. Elle a juste un défaut : elle n'est pas recyclable. Alors, on a masqué le problème en disant que « si on diluait les volumes collectés dans des plastiques recyclables, ça pourrait passer. Tant qu'il n'y en avait pas beaucoup, les recycleurs ne verraient rien. » Mais à l'extrémité du travail du Sycotom, il y a le tri optique et le tri balistique, et ensuite la fabrication de ces petites billes de plastique issues de tout ce que l'on récupère dans les poubelles... Le PET opaque est venu polluer ce qui se recycle.

Certes, les chimistes sont capables de produire une infinité de formes de plastique, tous utiles pour une raison ou une autre. Mais sans éco-conception, on ne peut pas y arriver. Aucun modèle économique ne fonctionnera.

_ **Geneviève FERONE** : Si l'on met le paquet sur l'éco-conception, on pourra enclencher un cercle vertueux. Pour l'instant, c'est en ordre dispersé.

Chez Veolia, il semble que les matières premières secondaires ne trouvent pas preneur, la matière vierge est toujours préférée à la matière recyclée. Comment agir sur les industriels ?

5.3 Des débouchés pour les matières premières secondaires

Didier COURBOILLET, directeur régional Île-de-France Recyclage et valorisation des déchets, Veolia

Dans la chaîne de valeur de l'économie circulaire,

- Tout part de l'éco-conception des emballages. Ils doivent être recyclables.

- Ensuite, pour avoir la qualité, le citoyen doit sourcer le mieux possible.

- Enfin, l'organisation du tri et du recyclage est soumise à des réglementations qui protègent le citoyen pour raisons sanitaires. Ces déchets doivent passer dans des installations de tri et de recyclage classées, privées ou publiques, pour mettre sur le marché des matières premières secondaires.

- Les débouchés : jusqu'en 2017, une partie de ces matières premières issues du recyclage allaient à l'export dans certains pays qui étaient preneurs, en l'occurrence la Chine. Mais au début de l'année 2018, ces pays ont fermé leurs portes. On s'est retrouvé avec des matières premières secondaires qui ne trouvaient plus preneurs.

Aujourd'hui, compte tenu de l'extension des consignes de tri, un centre de tri de collecte sélective peut dégager une vingtaine de catégories de matières premières secondaires : plastique, matières cellulosiques, etc.

Il faut inciter les fabricants de produits à utiliser des matières premières issues du recyclage. Toute la chaîne de valeur sera bouclée, de l'éco-conception jusqu'aux matières premières secondaires.

_ Geneviève FERONE : Les industries du Numérique ont épousé assez facilement le tournant de l'économie circulaire et de l'économie de la fonctionnalité. À l'AFNUM, quel est votre regard sur la rentabilité, l'incitation ? L'économie circulaire doit-elle encore être encouragée, notamment par des subventions, pour qu'elle soit rentable ?

5.4 Responsabilité Élargie des Producteurs : rentable pour qui ?

Catherine MARTIAL, présidente du groupe environnement/RSE, Alliance Française des Industries du Numérique (AFNUM)

L'AFNUM compte une soixantaine de membres qui vont d'Airbus à Xerox. Je suis par ailleurs responsable Développement durable chez HP.

5.4.1 La volatilité des cours

Jusqu'à présent, nous avons été des « Monsieur Jourdain » de l'économie circulaire, parce que cela avait un sens économique. Que ce soit IBM qui récupère ses serveurs à Montpellier pour démanteler et récupérer des pièces de toute l'Europe, ou Neopost, un fabricant français d'imprimantes, ces pratiques avaient un sens économique avant tout.

Ensuite, on a vu que les matières premières étaient préservées. Neopost est entré dans une démarche d'éco-conception dès 2006 afin de remanufacturer certains composants. Chez HP, nous avons pris un engagement sur la feuille de route de l'économie circulaire. Dell, Lexmark, Lenovo... tous nous utilisons déjà du plastique recyclé, et nous allons en utiliser de plus en plus. D'autant plus que c'est parfois plus intéressant que le coût des matières premières.

Ce que craint l'entreprise, c'est la volatilité des cours.

Nous avons un intérêt économique naturel à aller vers des matières premières secondaires. Un plastique recyclé est un gage de sécurité sur l'avenir. Mais pour être rentable, il faut de la R&D.

5.4.2 R&D en boucles fermées

En peu de temps, nos centres de R&D se sont intéressés à la fin de vie du produit. Un produit facile à démonter, à démanteler, et c'est peut-être plus vrai dans le BtoB : nos clients professionnels recherchent des stations de travail qui se démontent un peu comme un légo.

Nous nous rapprochons des plasturgistes pour comprendre le plastique. Nous connaissons nos propres polymères. Nos cahiers des charges sont très techniques. Nous travaillons avec certains de vos confrères. On est obligé d'importer ce savoir-faire du plasturgiste.

On aime bien les boucles fermées. C'est un peu comme les huiles dans les voitures : ce n'est pas forcément miscible. HP reprend ses cartouches et les remet dans des cartouches. Dell a développé pour les emballages un plastique particulier AirCarbon avec son plasturgiste. Apple fait des progrès pour éviter l'aluminium... Ce sont des boucles très fermées. Les cahiers des charges sont très spécifiques.

5.4.3 Les REP en question

Oui, il y a de la rentabilité et de l'éco-conception. Il y a une industrie de la réutilisation, grâce aux machines faciles à démonter. Mais c'est rentable pour qui ?

. Parfois, on n'exploite pas le bénéfice tout seul parce que cela nous dépasse. Certaines étapes de R&D retourneront peut-être vers l'industrie du recyclage. Chez HP, nous travaillons depuis 15 ans avec un plasturgiste au Canada de façon très proche.

Comment la responsabilité élargie des producteurs (REP) permet-elle aux producteurs, aux créateurs, quelle que soit leur taille, qui ont investi dans leurs produits, de récupérer un peu de valeur ?

Peut-être qu'il n'y a aucun intérêt pour le producteur, et que c'est important pour la planète que la machine soit recyclable ou facile à réutiliser.

Mais un producteur sera d'autant plus intéressé par l'éco-conception qu'il va récupérer un peu de valeur.

5.4.4 Préparer les marchés

On ne demande pas des aides financières. On demande une simplification de certaines réglementations. Dans certains cas, ne nous coupez pas de nos déchets. Aidez-nous plutôt à faire passer le message au niveau de l'utilisateur.

. Quand Lexmark a commencé à proposer au consommateur une imprimante en coût à la page, il était très en avance de phase, et le marché n'était pas prêt.

Nous sommes à la croisée des chemins. J'ai l'impression que c'est parfois difficile de mettre plus de circularité dans un marché qui reste encore linéaire. Nous sommes tous persuadés qu'il ne faut pas s'arrêter. Il y a sans doute des erreurs, entre les discours du marketing, des

directions générales, des services financiers, de la RSE... des équilibres sont à trouver. On n'a pas le choix.

_ Geneviève FERONE : Eric Philippon est un maître du private equity qui est tombé dans l'économie circulaire depuis peu. C'est une bonne nouvelle. Jusqu'à présent, les acteurs de l'économie sociale et solidaire l'ont portée à bout de bras, précisément parce que le modèle économique n'est pas complètement installé. Il en faut du courage et croire au bien commun pour essayer de concevoir des modèles, produits et services.

Certains secteurs se sont emparés de l'économie circulaire. On a vu avec Rémy Le Moigne que des filières industrielles existent. Avec Catherine Martial que certaines industries travaillent en boucle fermée.

Mais compte tenu de la quantité des déchets, l'économie circulaire peut-elle intéresser des investisseurs ? Si nos poubelles débordent³, il y a aussi certains fonds qui débordent et qui ne trouvent pas de projets où investir. Les investisseurs sont-ils intéressés ? Quel est votre retour d'expérience du concours FAMAÉ ? L'innovation bouillonne, il faut l'accompagner.

5.5 Investisseurs : ils sont prêts à investir dans l'économie circulaire

Eric PHILIPPON, président de la fondation Famae

J'ai passé vingt ans dans le private equity en participant à 2 milliards € d'investissements dans 200 PME. Mon angle est très axé sur le retour du capital investi.

5.5.1 La demande est là, la vitesse est trop lente

Lorsque j'ai lancé la fondation FAMAÉ avec ma famille en 2017, le premier concours a eu pour thème la réduction et le recyclage des déchets. Il a attiré 1 500 candidats internationaux⁴. C'est un sujet de fond auquel tout le monde est sensible. Tous, les consommateurs comme les décideurs, entreprises ou collectivités, veulent un monde meilleur pour leurs enfants.

Mais si la direction est bonne, la vitesse est trop lente. Aujourd'hui il ne suffit pas de donner des gages. Il faut vraiment le faire. La demande est là, il faut mettre les moyens en face.

3 Allusion à un article des Echos: « Les poubelles débordent et les recycleurs évoquent une situation de crise ». Myriam Chauvot, 01/12/2018. <https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/0600250093973-les-poubelles-debordent-et-les-recycleurs-evoquent-une-situation-de-crise-2226308.php>

4 DON'T TRASH YOUR CASH. <https://famae.earth/fr/waste>

5.5.2 100 millions € dans l'économie circulaire

Il y a énormément d'argent disponible. Nous levons actuellement un fonds de 100 millions € pour investir dans l'économie circulaire. L'équipe a déjà 30 millions € avant d'avoir commencé la levée de fonds. Pour nous, c'est une goutte d'eau.

Certains fonds d'infrastructures ont levé des sommes colossales. Les taux sont bas, ils cherchent à investir.

De plus en plus de gens sont convaincus qu'il y a des cas d'investissement (*business case*) dans le traitement des déchets. Pour simplifier, le raisonnement est le suivant : si tu tries mieux tes déchets, tu les valorises mieux. Donc il faut investir de l'argent dans le tri.

5.5.3 Ce que veulent les investisseurs

Moi-même j'ai de l'argent à investir. J'invite tous les professionnels à me faire des propositions. Pour caricaturer, j'essaie de faire se rencontrer la finance et l'environnement. Avec le monde de la finance, il faut savoir utiliser la bonne grammaire : des sujets protégés, des produits de dette avec un rendement courant et une bonne qualité de signature en face.

Des organismes, collectivités locales, syndicats de traitement des ordures petits ou grands, peuvent être contraints sur des aspects de dette. Certains investisseurs peuvent financer leurs extensions (chaînes de tri, convoyeurs, etc.) pour améliorer la qualité de l'output et le vendre mieux.

Il ne suffit pas d'amener simplement l'ingénierie et l'argent, il faut aussi le commerce, c'est-à-dire la filière qui va reprendre le plastique un peu mieux trié.

Tout part du levier économique. Il existe des exemples probants. Les petites billes de plastique se vendent environ 1 000 € la tonne. Un plastique bien recyclé, à plus de 99%, se vend à 200-300 €. Il y a un *business case*. Les industriels le démontrent : ils font des investissements dans leurs unités.

L'argent sera encore disponible un certain temps avant que les taux remontent. Il faut aller solliciter la finance. Il y a des monceaux d'argent disponibles pour investir. « Quel pognon de dingue ! » comme dirait l'autre.

Malheureusement, vous ne lèverez pas d'argent si vous leur proposer d'aller faire une installation émergente de tri dans un pays africain. Par contre, si vous leur proposez de financer des machines en leasing ou en location financière à des opérateurs grands ou petits en Europe, vous lèverez beaucoup d'argent.

5.6 Valeur matière, valeur énergétique : l'équation économique

_ **Geneviève FERONE** : Il y a de l'argent pour investir dans les centres de tri et de valorisation pour les matières les plus matures. Malgré cette appétence des investisseurs, y a-t-il encore des chaînons manquants ? Que faire pour reconstituer toute la chaîne de valeur ?

_ **Didier COURBOILLET** : C'est une opportunité exceptionnelle pour l'ensemble de l'écosystème. Le champ d'action est devant nous. Nous devons cibler des flux de matières premières vers la qualité pour donner encore plus de valeur au déchet. L'équation économique pourra servir les territoires, les collectivités, les citoyens et les opérateurs qui auront mis la compétence.

_ **Geneviève FERONE** : Ne faut-il pas investir lourdement dans les centres de tri pour améliorer les techniques ?

_ **Didier COURBOILLET** : Non, il faut remettre du bon sens. Je laisse de côté le flux des collectes sélectives issues des ménages. La fameuse poubelle jaune.

Prenons les flux de déchets industriels banals : 50% vont créer de la valeur matière pour remettre sur le marché des matières premières issues du recyclage. Les 50% restants ont une valeur énergétique.

. Le Sycotom chauffe 350 000 équivalents logements. Tous les hôpitaux de l'AP-HP sont chauffés par l'énergie produite par le Sycotom.

La valorisation énergétique pèse sur l'équation économique. Quand on arrive à gérer l'équation carbone, on sert la planète, l'équation économique et les acteurs.

5.7 L'information du consommateur

5.7.1 Une matériauthèque

_ **Geneviève FERONE** : On dit toujours que la valorisation énergétique arrive en dernier. Les mines du XXIème ne sont pas enfouies, elles sont visibles dans les poubelles. Ne faut-il pas dire clairement aux citoyens quels types de déchets peuvent être valorisés ? Comment améliorer la connaissance des matériaux et des déchets auprès du grand public, les rendre lisibles et fédérateurs ? Une matériauthèque ?

5.7.2 Imposer un niveau de recyclabilité sur les produits

_ **Martial LORENZO** : C'est le combat le plus important. Non seulement le consommateur doit savoir de quoi sont composés les produits au moment de l'achat, mais les industriels, les metteurs en marché doivent être en capacité de donner très précisément la composition de ce qu'ils proposent.

On ne vend pas une voiture qui ne freine pas ou un ballon en bois.

Une matériauthèque permettrait de comprendre ce qui est utile pour les uns et les autres, ce qui est recyclable et ce qui ne l'est pas, ou ce qui finira de toute façon sous forme de valorisation énergétique.

Cette question de la lisibilité est plutôt traitée à Bruxelles. À plusieurs reprises, le Sycotom a produit des « *positions papers* », pour imposer, au travers des directives européennes, un niveau de recyclabilité dans les produits, ce qui inciterait le consommateur, enfin informé, à se poser des questions qui pourraient influencer sur ses choix. Quel que soit le type de matériaux, il y a un pas en avant à faire rapidement.

Malheureusement, le cheminement est long et complexe à Bruxelles.

Je trouve formidable que les industries du Numérique fassent des efforts sur leur capacité à recycler. On pourrait peut-être se situer, sans trop contraindre, à un niveau supérieur, pour imposer un certain nombre de règles communes aux uns et aux autres, pour un nombre plus grand de produits manufacturés. J'ai entendu que HP s'occupait de HP, Apple d'Apple, etc. On sent bien qu'il y a un pas à franchir, en tout cas sur tout le périmètre de la consommation courante.

5.7.3 L'écueil de l'acceptabilité

_ Catherine MARTIAL : Nos équipements sont soumis à la Directive sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Aujourd'hui, **nos appareils atteignent 80% de recyclabilité**. On sait le faire et on s'améliore sans cesse.

Concernant la durabilité, l'AFNUM travaille avec les pouvoirs publics sur un **indice de réparabilité**.

L'échelle européenne nous semble le bon échelon réglementaire pour l'économie circulaire. Certes, il faut développer l'économie sur les territoires... quand c'est possible. Mais pour des industriels du Numérique, qui ont une taille internationale, seule l'échelle européenne peut donner une visibilité à nos maisons-mères, au Japon, aux États-Unis ou en Corée du Sud. Là-bas, c'est plus difficile de comprendre une position seulement française.

Cela n'empêche pas des actions locales, chez IBM ou Neopost par exemple. Nous essayons toutes d'être des entreprises citoyennes. Il y a encore des efforts à faire, je l'admets.

Mais je ne pense pas que l'on doive imposer un pourcentage de plastique recyclé. L'éco-conception, ce n'est pas une mesure imposée à tous, cela peut même aller à l'encontre de l'émulation, de la création de nouveaux matériaux.

. Par exemple chez HP, nous essayons d'augmenter les matières premières recyclées dans nos grosses imprimantes. Mais souvent, l'aspect est différent, le vieillissement est différent. On en met, jusqu'à

10%, mais à l'intérieur ! C'est différent pour les cartouches, où l'on arrive parfois à 100% de plastique recyclé. La durée de vie est de 1 an, cela ne se voit pas.

L'acceptabilité du consommateur est une brique essentielle dans l'économie circulaire.

5.7.4 L'éducation du consommateur

N'appliquons pas à l'économie circulaire les défauts de l'économie linéaire.

Nos entreprises changent de modèle, en vendant du service.

. Aux États-Unis, le lave-vaisselle est collectif dans les *basement*, au sous-sol. Est-on prêt à le faire en France ?

Le changement des mentalités est un travail collectif entre les industriels, les pouvoirs publics, les organisations territoriales.

Il y a urgence, mais il faut savoir prendre le temps. Les pouvoirs publics sont préoccupés par l'information au consommateur. Attention à ne pas mettre des « zigouigouis » partout, le consommateur n'y comprendra plus rien. Au final il achètera le moins cher.

_ **Geneviève FERONE** : Si l'on va au bout du raisonnement, finalement, une imprimante par foyer, c'est trop.

_ **Catherine MARTIAL** : Le consommateur final décidera.

5.7.5 Disruption : la couche-culotte 100% biodégradable

_ **Geneviève FERONE** : Le prix FAMAIE a été remporté par des startups qui ont inventé la couche-culotte 100% biodégradable. Comment réagissent les industriels qui ont une rente bien établie sur la couche-culotte ?

_ **Eric PHILIPPON** : C'est vrai dans tous les secteurs. Mais c'était une v0. Avant de collecter des couches 100% compostables dans le grand public, il va se passer quelques années. En revanche, le secteur des crèches peut basculer. Ça commence déjà. C'est plus compliqué dans les EHPAD, où les excréments contiennent beaucoup de médicaments. Le compost doit être sécurisé.

Il y a quelques années un grand fabricant de couches a annoncé qu'il allait tout recycler ce qu'il y avait dans la couche, y compris l'urine et les excréments. Une usine a même ouvert en Italie. On n'en entend plus parler aujourd'hui. Nous voyons avec cette couche-culotte biodégradable que l'éco-conception peut être beaucoup plus efficace.

5.8 Future loi sur l'économie circulaire : propositions pour être rentable

_ **Didier COURBOILLET** : Nous sommes face à des choses difficiles à gérer. **Ce sont de formidables opportunités en termes économiques. Les mentalités évoluent de façon positive.**

_ **Martial LORENZO** : L'écotaxe volontaire que paient les producteurs pour les produits qu'ils mettent sur le marché constitue une manne d'argent importante qui est gérée par un organisme dans lequel se retrouvent les producteurs eux-mêmes. En fait, ceux qui paient gèrent également l'utilisation de ces fonds. **On pourrait améliorer la gouvernance des REP si les collectivités, dont Sycatom, y participaient afin d'établir un lien plus direct encore entre la contribution des producteurs et les responsabilités de ceux qui gèrent les déchets.**

_ **Catherine MARTIAL** : À terme, je souhaite que les REP disparaissent, car alors cela voudra dire qu'il n'y a plus de déchets, il n'y a que des ressources. C'est un vœu. Par exemple, il y a un gros marché de la revente des téléphones mobiles... **Je souhaite que l'on gère des ressources, et non plus des déchets.** On y gagnerait tous.

_ **Eric PHILIPPON** : **J'ai de l'argent à investir. La direction est bonne, la vitesse est trop lente.**

_ **Geneviève FERONE** : La temporalité est un enjeu majeur. L'éco-conception vous a tous réunis. Donc **en avant tous sur l'éco-conception !**

_ **Jacques MARCEAU** : C'est rassurant, les investisseurs sont prêts à investir. Nous verrons à la 3^{ème} table ronde qu'ils ont besoin d'un cadre pérenne et stable. On voit aussi que le plastique est au centre du sujet. Quand j'étais petit, c'était ce qu'il y avait de plus propre et de plus moderne. Aujourd'hui, c'est difficile. La guerre est déclarée au plastique. Comment mieux encadrer l'utilisation de ce matériau devenu, au fil des années et dans de nombreux cas, incontournable ? La substitution par matériaux bio-sourcés est-elle une réponse pertinente ? Faut-il interdire les plastiques non-éco-conçus ? Comment améliorer le recyclage ? Comment récupérer et traiter les plastiques immergés ?

6. Table ronde 2 – **Peut-on faire du plastique le bon élève de l'économie circulaire ?**

6.1 Introduction et modération : les paradoxes du plastique

Hélène VALADE, présidente, Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE)

L'économie circulaire répond à des enjeux majeurs :

- l'impact sur la limitation des émissions de gaz à effet de serre,
- l'impact sur la protection des ressources,
- la création d'emplois,
- le lien avec les territoires.

La mise en œuvre de ce modèle fait consensus, mais c'est extrêmement complexe.

. 100% de plastiques recyclés d'ici 2025, c'est l'objectif de la FREC, la feuille de route économie circulaire du gouvernement. Comment y parvenir ?

Le plastique a 3 paradoxes :

1. D'un côté, le plastique, emblème de la modernité, c'est fantastique : il a la vertu d'alléger les voitures, les avions, et donc d'émettre moins de gaz à effet de serre. D'un autre côté, c'est dramatique, le plastique est responsable de la pollution des océans. L'opinion publique en a vraiment pris conscience depuis un an. Il y en a partout. **Soit on continue, soit on élimine le plastique.**

2. Il existe plus de 50 résines de plastique. Elles ne se traitent pas de la même façon. Aujourd'hui, 20% du plastique est recyclé, jusqu'à 55% pour les bouteilles et flacons ménagers.

3. Les réponses naviguent entre local et global : il y a des solutions locales, territorialisées grâce à l'économie circulaire. En même temps, c'est un problème global, cf. l'interdiction d'importer en Chine.

Nous allons prendre en compte toutes ces difficultés et imaginer ensemble les meilleurs chemins pour atteindre cet objectif 2025 de 100% de plastiques recyclés.

Pour valoriser davantage, il faut mieux capter à la source et mieux trier. Quelles sont vos réponses au Sycotom ?

6.2 Un risque d'imposture pour les usagers

Pierre HIRTZBERGER, directeur général des services techniques, Sycotom

Le Sycotom traite les déchets d'environ 6 millions d'habitants. En 2017, nous avons traité 2,3 millions de tonnes de déchets. Les plastiques ne représentent pas une masse très importante, ce sont surtout beaucoup

d'objets. En 2017, nous avons recyclé 14 000 tonnes de plastiques, sur un total de 185 000 tonnes d'emballages ménagers que l'on a triés.

6.2.1 L'extension des consignes de tri

Pour simplifier le geste de tri, le Sycdom, dès 2010, a fait partie des collectivités pionnières qui se sont lancées dans l'extension des consignes de tri, notamment pour incorporer les pots – barquettes – films plastiques dans la collecte sélective.

Nous continuons à mettre à jour notre outil industriel pour valoriser ces nouveaux plastiques.

90 millions d'euros ont été investis en complément dans les unités de tri pour pouvoir séparer ces nouvelles résines.

L'extension des consignes de tri est une réalité aujourd'hui. 2 centres de tri sont déjà adaptés sur 5 centres de tri. En 2021, les travaux seront finis.

Il y a une difficulté : de nouvelles résines sont triées, mais pas valorisées.

6.2.2 PLA biosourcé et PET opaque : des plastiques non valorisés

Sur le marché, il existe beaucoup de plastiques différents. Et pour un certain nombre de plastiques qui figurent dans les consignes de tri étendues pour les habitants, il n'y a pas de filière de valorisation. Nous sommes à la fois dans une démarche de bon élève, et en même temps, les plastiques ne sont pas valorisés.

Il ne faudrait pas que cette entourloupe se transforme en imposture.

Le mythe de la collecte sélective qui finit à l'incinérateur perdure. Demain, on ne doit pas se retrouver à gérer une vraie réalité.

. PLA biosourcé : non compostable

Le PLA biosourcé est une grande catastrophe. Demain il va mettre un bazar dans nos collectes et dans notre outil de recyclage. Ce plastique soi-disant compostable ne l'est pas globalement. Nos collectes séparées de biodéchets vont être remplies de pots de yaourt.

Le Sycdom gère le plastique, mais il gère aussi autre chose. Nous avons des enjeux énormes sur l'organique. Actuellement, les collectivités investissent beaucoup sur l'organique. Comme d'habitude, elles sont mises devant le fait accompli sans moyen réel d'action sur le type de produits qui arrivent dans les centres de tri. Chaque jour, 11 000 véhicules fréquentent nos sites, c'est un grand défi logistique avec malheureusement dans les collectes sélectives des produits que l'on ne saura pas recycler.

. PET blanc opaque : non recyclable

Les flux de PET opaque (bouteilles de lait blanches notamment) qu'a évoqué Martial LORENZO représentent jusqu'à 40% du flux de PET non transparent et nous n'avons pas actuellement de solution pour les recycler.

6.2.3 Un risque de confusion chez les usagers

Historiquement, le nombre de résines était limité, il y avait un marché du recyclage du plastique, on avait des ressources.

Les nouvelles molécules sortent trop vite. L'industrie du recyclage n'est pas en capacité de l'absorber.

De la vente des balles de ces nouveaux plastiques qui sortent des centres de tri, on ne tire quasiment aucune recette. Demain, cela coûtera plus cher au service public.

Nous avons un devoir de transparence vis-à-vis de l'utilisateur. Qu'est-ce que l'on fait de ces balles de plastique et qu'est-ce que l'on dit au citoyen ?

6.2.4 La stratégie du bannissement

Très focalisé sur l'éco-conception, le Sycotom a participé au débat de la stratégie plastique de l'Union Européenne qui a commencé à bannir du marché certains plastiques. On doit vraiment se demander si les emballeurs et les industriels ont besoin de 50 plastiques différents pour fabriquer leurs produits.

Le marché est mondialisé. Une imprimante qui contient plus de matière première recyclée sera sûrement moins belle que les imprimantes brillantes d'aujourd'hui. Mais si tous les fabricants sont contraints à cela, le consommateur s'adaptera.

6.2.5 La fermeture du marché chinois

Au Sycotom, nous vendons les plastiques au même prix qu'avant la fermeture du marché chinois. Les plastiques de bonne qualité trouvent des marchés en Europe, il y a même des recycleurs en France.

Par contre, on constate que les cours se sont effondrés sur les papiers cartons en mélange de basse qualité (le « gros de magasin »), et non pas sur les plastiques.

Demain, nous aurons également des difficultés sur tous les produits de mauvaise qualité et difficiles à recycler.

_ Hélène VALADE : Sylvia Blond, vous dirigez une usine de recyclage du plastique chez Paprec. Comment améliorer la capture à la source et le tri pour une valorisation de qualité ?

6.3 Une gouvernance transversale de tous les acteurs de la filière

Sylvia BLOND, directrice, Paprec Plastiques

6.3.1 Les différents marchés des plastiques

Il existe une cinquantaine de matériaux plastiques et plusieurs marchés qui tous fonctionnent différemment : marchés de l'emballage, de l'automobile, du bâtiment, des appareils électriques et électroniques, etc.

Aujourd'hui c'est clairement le marché de l'emballage qui est visé dans le plastique qui contamine les océans. Certes, il y a peut-être un peu de ménage à faire dans l'emballage. Mais il faut dire aussi que le plastique permet de lutter contre le gaspillage alimentaire. Une barquette alimentaire permet de conserver le jambon plusieurs semaines ; c'est un matériau très léger qui économise des ressources de transport.

Si l'on prend le marché de l'automobile par exemple, on ne dira pas que le plastique est un matériau vertueux parce qu'il permet d'économiser beaucoup de ressources.

6.3.2 L'empreinte carbone

Les matériaux éco-conçus doivent-ils être recyclables à tout prix ? Ce sont aussi des sources de production d'énergie. Il faut regarder objectivement l'empreinte carbone globale de chaque emballage sur tout le cycle de vie, de la production à la fin de vie.

6.3.3 Le recycleur, le donneur d'ordres et le transformateur

Paprec est une entreprise française de collecte, de tri et de régénération de déchets industriels et ménagers fondée en 1994. Nous investissons en R&D pour améliorer le tri. Nous développons le savoir-faire. Nous faisons beaucoup de pédagogie sur l'éco-conception. Nous intervenons auprès des transformateurs de la plasturgie pour l'incorporation de matière recyclée.

Suite au scandale sur le PET opaque, on travaille avec l'ensemble de la chaîne de valeur, on va plus vite et on fait un travail de qualité innovant. Depuis plusieurs années, nous demandions à être en contact avec le donneur d'ordres, avec le transformateur. Aujourd'hui, je crois que la prise de conscience est générale, elle va nous permettre d'avancer vite sur le recyclage des matériaux classiques.

6.4 Citeo : les chantiers pour répondre à l'urgence

Carlos DE LOS LLANOS, directeur scientifique, Citeo

6.4.1 Une politique cohérente du recyclage des plastiques

Je ne crois pas aux bouteilles « diaboliques » ! Le plastique est un sujet industriel, technique, à la portée des acteurs qui travaillent dans cette filière. Il faut revenir sur les faits, les propositions d'actions, la R&D.

Le plastique est une urgence. C'est un sujet mondial. Il n'y a pas un pays qui ne se demande comment diminuer la production de déchets de plastique, pas une institution internationale (UE, OCDE, G7, ONU) qui n'ait son projet plastique.

En France, il n'y avait pas l'embryon d'une usine de recyclage de plastique ménager il y a 25 ans.

Dès l'origine, les choix pour le recyclage des plastiques ménagers ont été précisément de ne pas reposer sur des solutions de facilité comme celle de l'exportation en Asie. Bien nous en a pris. Ceux qui ont fait ce mauvais pari se retrouvent aujourd'hui dans des situations inextricables avec la fermeture du marché chinois.

Citeo travaille sur l'éco-conception. 80% des emballages plastiques ménagers sont recyclables, 20% ne le sont pas encore sur lesquels des efforts supplémentaires sont à faire.

6.4.2 Réduction des emballages

Les entreprises travaillent sur des emballages plus légers, plus simples, avec moins de matériaux.

Le découplage entre la croissance économique et l'utilisation du plastique est effectif depuis plusieurs années. On fait plus avec moins.

6.4.3 Mobilisation des consommateurs : des consignes tout plastique

Citeo a un programme d'extension des consignes de tri pour rendre les choses plus simples aux consommateurs et citoyens.

. Début 2018, 15 millions de Français ont des consignes tout plastique, ils seront 24 millions début 2019, et **plus de 30 millions à fin 2019**.

C'est faisable, dans un très grand nombre de collectivités, cela apporte de réelles progressions des performances de tri.

Dans certaines collectivités où cela marche moins bien, nous irons voir pourquoi. Il faut continuer à communiquer et à accompagner.

Si vous dites aux habitants que l'on peut mettre la totalité des plastiques dans le bac de tri, cela donne un coup de jeune à la collecte sélective, et ça marche.

6.4.4 Une réflexion collective à mener dans les grandes villes

Dans les grandes villes, la collecte des déchets a relativement peu évolué dans ses fondamentaux depuis bien des années. C'est là où l'on trie le moins, et pourtant, la population augmente. Les villes ont peu fait d'aménagements pour la gestion des déchets. Il faut encore un camion et deux éboueurs. Nous devons avoir une réflexion collective sur la façon de collecter.

6.4.5 Innovations à venir dans le recyclage

Des ruptures technologiques sont nécessaires pour aller plus loin. On peut recycler une partie du plastique avec les techniques d'aujourd'hui. Demain, les techniques issues de la chimie des polymères permettront d'aller plus loin dans le recyclage des plastiques.

Ne disons pas de ne pas collecter telle catégorie de plastique parce qu'elle n'est pas encore recyclable aujourd'hui. Il faut collecter tous les plastiques. Des acteurs se sont engagés pour les reprendre. Si on les collecte, on les recyclera pour ceux qui sont recyclables et l'on construira des filières de recyclage pour ceux qui ne le sont pas encore.

6.5 Le retour à la consigne : fausse bonne idée ?

_ **Carlos DE LOS LLANOS** : C'est un grand débat. Il repose sur une idée forte : renforcer l'incitation aux gestes de tri. L'incitation telle qu'on la pratique aujourd'hui est très efficace sur une partie des gens réceptifs, mais on a du mal à aller plus loin. Le système de consigne est à considérer si on trouve une bonne articulation avec les dispositifs déjà en place. Cette consigne ne couvrira qu'une partie des déchets d'emballage. Le dispositif de collecte sélective couvre toute la population et tous les déchets d'emballage. Comment marier les deux systèmes de façon intelligente, que l'un ne dépouille pas l'autre et que ce ne soit pas un empilement des coûts ?

_ **Pierre HIRTZBERGER** : Je ne suis pas très convaincu par la consigne. Aujourd'hui les commerçants n'ont plus la place pour la stocker et l'organiser. De plus, ce projet de consigne serait a priori appliqué principalement aux bouteilles. Or c'est justement ce que l'on capte le mieux dans la collecte sélective. On peut s'interroger sur l'intérêt et sur les coûts de la consigne. Dans les pays qui ont conservé la consigne, comme en Allemagne, les commerçants ont des surfaces de

vente bien différentes qu'en France. Ils ont conservé des réserves importantes pour le stockage.

_ **Hélène VALADE** : Setec In Vivo a produit des études d'impact environnemental. Quid du lien avéré entre plastique et pollution des océans ? Vous nous faites comprendre que l'on ne pourra rien y faire. En revanche, on peut s'occuper du littoral. Quels sont vos conseils ?

6.6 Le manque d'information sur les matériaux

François PIGAUX, directeur général, Setec In Vivo

Setec In Vivo est un bureau d'études dans les domaines de l'énergie et de l'environnement. Nous conseillons les collectivités et les industriels, notamment entre autres sur les problématiques d'environnement marin, mais aussi de conception de centres de tri et/ou de valorisation des déchets.

Nous constatons qu'il y a de plus en plus d'objets, essentiellement des emballages, sur lesquels nous n'avons pas d'information aussi bien sur leur nature que sur leurs propriétés mécaniques et chimiques (densité, agents toxiques...). Ce manque d'information empêche toute forme d'anticipation dans les centres de tri.

L'ouverture à tous crins à toutes sortes de résines, de combinaison de matériaux, et de recours aux adjuvants engendre l'obsolescence programmée des centres de tri en les rendant inopérants pour un certain nombre de flux qui sont dirigés vers eux.

De ce fait, le partage de la valeur n'est pas à l'avantage des collectivités sur ce sujet-là.

6.6.1 Plastiques immergés : des zones d'ombre sur l'impact environnemental

Setec étudie l'impact sur toutes les activités liées à la mer. Notre équipe de biologistes marins plongeurs voit se dégrader le milieu marin. La contamination plastique des écosystèmes est opérante. On le voit au niveau des micro-organismes et des macro-organismes.

Pour autant, parmi les mesures compensatoires destinées à protéger certains milieux remarquables comme les herbiers de posidonies, nous sommes amenés à mettre des leurres dont le comportement en immersion s'apparente à celui des posidonies. Or il se trouve que ce sont des filaments plastiques qui constituent la meilleure manière de tromper les espèces qui consomment des posidonies. Évidemment on privilégie les résines recyclables, mais in fine tout cela est immergé et

l'on n'est pas prêt de les récupérer pour les recycler. C'est infiniment complexe.

Ce que l'on mesure mal, c'est l'impact sanitaire. On n'en mesure pas encore la plénitude des effets à venir. Cette question est très préoccupante, elle est très liée à la spécificité du plastique.

Il y a beaucoup de programmes de recherche dans le privé. Et c'est bien le problème. Le secret industriel ne permet pas de les rendre publiques. Nous ne disposons pas des informations pour connaître le comportement de ces matériaux dans l'environnement, notamment les plastiques.

6.6.2 Les bases de données grand public vont changer la donne

Les réseaux sociaux développent des applications. Yuka par exemple, une base de données sur l'impact des produits alimentaires et cosmétiques. Curieusement, cette base n'envisage pas du tout l'impact des contenants. Elle s'intéresse à l'huile de palme contenue dans le produit, mais pas au bisphénol A du récipient qui le contient. Ces bases de données sur les contenants vont bientôt arriver, elles vont assurément agir sur la consommation.

6.7 Comment inciter l'industrie de l'emballage à réintégrer la matière première secondaire dans la fabrication ?

_ **Hélène VALADE** : Faut-il imposer un pourcentage de matière première secondaire ?

6.7.1 Le recyclage en boucle fermée

_ **Sylvia BLOND** : Je ne crois pas à l'imposition de taux réglementaires. Les transformateurs de la plasturgie forment un tissu de PME en France. Une PME n'avance pas de la même façon qu'un grand donneur d'ordres ou un grand distributeur. On ne recyclera pas sans une demande en Matières Premières de Recyclage (MPR).

On parle beaucoup du PET. Depuis deux ans, il y a beaucoup de demandes sur les granulés pour remettre du RPET dans la bouteille. Cela fait vingt ans que l'on galère.

Aujourd'hui le PET opaque n'a pas une grosse valeur, on ne sait pas le commercialiser, personne n'en veut. On réintègre ce PET opaque dans des marchés de fibre, non pas sur le marché de l'emballage.

Pour dynamiser tout cela, on croit beaucoup au système de la boucle fermée, qui a la vertu d'apporter un équilibre entre l'offre et la demande. On réintègre ce que l'on recycle dans ce que l'on met sur le marché : la

bouteille pour la bouteille, la barquette pour la barquette, le film pour le film, l'automobile pour l'automobile, le bâtiment pour le bâtiment, etc.

Depuis plus de 20 ans, on recycle très bien la bouteille de lait PEHD. Mais pour le marché du bâtiment ! On ne va pas sur le marché de l'emballage. Donc ça vivote. Ces dix dernières années, le bâtiment a quelque peu chuté.

Aujourd'hui nous avons encore beaucoup de débouchés à développer. Nous y arriverons quand les donneurs d'ordres demanderont à leurs transformateurs, à leurs sous-traitants, d'intégrer de la matière première recyclée. Ils ont envie de bien faire, mais aujourd'hui ils se sentent désarmés, ils ne savent pas comment s'y prendre. Cela passera par des investissements, sur des emballages multi-couches par exemple. Un matériau noir dans l'emballage n'est pas forcément très sexy.

6.7.2 Le signal-prix

_ **Pierre HIRTZBERGER** : Je ne crois pas qu'il faille imposer aux producteurs d'emballages ou de plastiques un taux minimum de réintégration des matières premières secondaires.

Le Sycotm avait suggéré à l'Union Européenne de travailler sur l'information au consommateur, en indiquant sur les produits la matière première issue du recyclage. Évidemment, c'est une information de plus sur un produit qui en comporte déjà beaucoup.

Le signal-prix est le plus compréhensible. Sans un système de malus fort sur le PET opaque, on continuera à en voir beaucoup en magasin. La bouteille de lait PEHD se recycle très bien.

6.7.3 La valeur carbone

_ **Sylvia BLOND** : Il existe beaucoup de systèmes incitatifs pour rendre le recyclage compétitif. Enfouir un déchet coûte moins cher que le recycler. Il y a des leviers.

Par rapport à une matière vierge, une matière recyclée consomme entre 2,5 et 27 fois moins de ressources. Comment monétiser cette valeur carbone ?

6.7.4 L'écomodulation

_ **Carlos DE LOS LLANOS** : Beaucoup d'industries souhaitent intégrer les matériaux recyclés dans la fabrication. L'industrie de l'emballage veut aller dans ce sens.

Citeo a introduit l'écomodulation du tarif de contribution dès 2011. Ce système consiste à faire payer plus ou moins un emballage en fonction de critères relatifs au recyclage et à l'environnement, et l'un de ces

critères pourrait être le pourcentage de matériaux recyclés utilisés (réflexion aujourd'hui en cours).

Mais attention, vérifions d'abord que l'état du marché, de l'offre, fait que ce signal-prix pourra effectivement avoir un impact positif. Si l'on en fait un symbole politique en disant « vous paierez moins parce qu'il y a du recyclé dedans », on risque de se tromper.

Sur certains marchés, la demande excède beaucoup l'offre. C'est le cas du PET. La démarche d'engagement proposé par le ministère aux industriels de la filière a permis de rassembler une demande supplémentaire de 90 000 tonnes de PET recyclé par rapport à ce qu'il y a aujourd'hui. L'urgence est de collecter, de trier et de recycler.

L'emballage alimentaire ou cosmétique est un cas particulier. La priorité est de respecter un niveau de qualité très élevé car l'emballage est en contact avec un aliment ou avec un produit destiné aux soins du corps, ce qui est une contrainte pour le recyclage en boucle dans le même usage. En effet, nos technologies ne permettent pas encore d'avoir du plastique recyclé de qualité équivalente au plastique original. Ce n'est pas insurmontable. Il faut l'inscrire dans un plan de R&D.

6.7.5 La compostabilité des plastiques

_ **François PIGAUX** : Notre bureau d'études est à la croisée des collectivités, industriels, académiques (centres de recherche, universités), à l'initiative de programmes de recherche. Nous travaillons beaucoup sur la captation de carbone par les algues, et ensuite de la transformation d'algues en plastique. Face à la menace climatique, ce plastique biosourcé est une formidable possibilité de séquestration de carbone atmosphérique. En plus d'être biosourcé, nous avons bien intégré que ce plastique devra être recyclable.

_ **Carlos DE LOS LLANOS** : Avec le plastique biosourcé, on est au début d'une histoire. L'objectif de réduction des ressources fossiles est majeur, donc je crois qu'il faut donner toute sa chance au développement de résines produites à partir de différentes formes de biomasse. Le compostage est-il une filière qui peut accueillir des plastiques ? Le sujet de la compostabilité des plastiques n'est pas tranché.

6.8 Quelle gouvernance pour améliorer la valorisation du plastique ?

_ **Hélène VALADE** : les challenges sont nombreux sur la réintégration. Il faudrait inventer un volontariat obligatoire en respectant la spécificité des différents flux. La commission européenne vient de lancer l'Alliance circulaire sur les plastiques pour stimuler le marché des plastiques

recyclés en Europe. Elle rassemble l'ensemble des acteurs : producteurs, recycleurs, représentants des consommateurs, etc. Une Alliance entre les différents acteurs de la chaîne de valorisation du plastique est-elle souhaitable ?

6.8.1 Faire travailler l'ensemble des acteurs industriels

_ **Sylvia BLOND** : Faut-il ajouter un organisme supplémentaire à des organismes déjà existants ? Je crois qu'il faut faire confiance aux industriels et qu'ils travaillent ensemble.

6.8.2 Impliquer les collectivités dans la gouvernance de toute la filière

_ **Pierre HIRTZBERGER** : On est d'accord : on ne va pas rajouter une couche avec un organisme supplémentaire qui serait chargé de gérer une gouvernance de la filière. Je ne crois pas non plus que l'on doive laisser les industriels gérer la chose entre eux. Le Sycotom gère de l'argent public. Nous investissons pour essayer de nous adapter au marché. On a forcément toujours un train de retard. C'est très compliqué. La question de l'extension des consignes de tri n'est pas stabilisée. On va devoir revenir et réinvestir dans les premiers centres de tri sur lesquels on avait démarré l'extension des consignes de tri. Nous devons expliquer la nature de la dépense, pourquoi on la fait.

Il est grand temps que les collectivités soient impliquées dans la gouvernance de ces sujets. Aujourd'hui nous ne sommes pas assez représentés. Le citoyen ne s'adresse pas à Citeo, il s'adresse à son maire. Nous devons être en capacité de répondre aux questions des usagers et assumer les décisions collectives prises par toute la filière. Pour cela, nous devons être impliqués dans la gouvernance de toute la filière.

6.8.3 Des autorisations de mise sur le marché pour les plastiques

_ **François PIGAUX** : je ne crois pas que l'on doive laisser aux seuls industriels la gestion de leurs propres matériaux. C'est comme de laisser la finance aux financiers. Je reviens sur l'appli Yuka qui permet de donner l'information aux usagers. Cette information est disponible parce qu'elle est alimentée par les bases de données d'administrations américaines qui, avant la mise sur le marché de certains matériaux, demandent certaines informations. C'est un passage obligé si l'on veut disposer d'un bon niveau d'information homogène sur la totalité des produits mis sur le marché.

6.8.4 Revoir le pilotage des REP

_ **Carlos DE LOS LLANOS** : La REP est un concept novateur et très efficace pour développer, pour amorcer des filières de recyclage. Aux États-Unis, les taux de recyclage sont beaucoup plus faibles parce qu'il n'y a pas de REP.

Son fonctionnement associe des industriels producteurs de polymères, passe par toute la chaîne de l'emballage, de la consommation et de la distribution, inclut le consommateur, les collectivités, les opérateurs de déchets, les recycleurs...

La REP fait avancer les choses et continue de les faire avancer. Pour autant, même en interne, nous ne sommes pas toujours satisfait et nous sommes prêts à des remises en cause. Ce système complexe est sans doute perfectible. Mais quand s'entend dire : « vous avez beaucoup d'argent, et ce n'est pas à vous de le gérer » ou « on veut que ce soit l'utilisateur de l'argent qui gère l'argent. » c'est incohérent. Celui qui paie, en l'occurrence les entreprises, doit avoir voix au chapitre, dans une relation équilibrée.

6.9 Future loi sur l'économie circulaire : propositions pour le plastique

_ **Pierre HIRTZBERGER** : **1. Retravailler la gouvernance des REP, un système très efficace dont il faut revoir le pilotage. 2. Vigilance très forte sur les plastiques biosourcés.** Le recyclage du plastique progresse difficilement. Il ne faudrait pas le torpiller dès le démarrage, alors que toutes les collectivités sont en train d'investir beaucoup sur l'organique.

_ **François PIGAUX** : **Passer à des autorisations de mise sur le marché**, comme on peut en avoir sur d'autres produits, avec des analyses coût/bénéfice, **qui permettent in fine d'alimenter des bases d'informations à disposition des usagers.**

_ **Sylvia BLOND** : **Je souhaite que la chaîne de valeur travaille ensemble, y compris les** collectivités que je mets dans les acteurs industriels, puisqu'elles font de la collecte et du tri. On ira vite et bien et l'on fera preuve de pragmatisme si l'on travaille ensemble et que l'on connaît les contraintes des uns et des autres.

_ **Carlos DE LOS LLANOS** : **1. En matière de recyclage, il faut faire fonctionner toute la chaîne.** Quand on avance ensemble, on va peut-être moins vite, mais on va plus loin. **2. La future loi doit mettre de l'argent dans la R&D, dans des pilotes industriels, dans des essais de nouvelles technologies, de nouvelles organisations. Il est temps de passer à l'acte.**

Jacques MARCEAU : Le temps long industriel n'est pas celui du politique. À propos de la COP 24, Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, vient de déclarer : « Gâcher cette opportunité compromettrait notre dernière chance d'arrêter l'emballement climatique. Ce ne serait pas immoral, mais suicidaire. »

Le stockage continue d'enfler. L'investissement industriel a besoin de long terme. Comment la grille de lecture fournie par les objectifs de développement durable peut-elle devenir un outil de pilotage des politiques industrielles de traitement des déchets ? Comment à la fois soutenir la modernisation et l'accroissement des capacités de l'outil industriel face à l'urgence de traitement d'une quantité toujours plus grande de déchets et déployer une politique volontariste en faveur de l'économie circulaire ? Avec quels investissements ? Quels acteurs ? Quels rôles pour les collectivités territoriales, les industriels du traitement des déchets ? Transformer le déchet en ressource suffira-t-il à alimenter le cercle vertueux de l'économie circulaire ?

La parole est à Nathalie Boyer, déléguée générale d'Orée et ambassadrice de la feuille de route de l'économie circulaire.

7. Table ronde 3 – Conjuguer réponse à l'urgence environnementale et politique de long terme ?

7.1 Introduction et modération : la feuille de route de l'économie circulaire

Nathalie BOYER, déléguée générale, Orée

Le 12ème Objectif Développement Durable vise à « établir des modes de consommation et de production durables ».

Le paquet européen Économie circulaire est très exigeant en matière de recyclage.

En France, la transition de l'économie circulaire est portée depuis la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte⁵. Elle a été reprise dans la FREC, la feuille de route économie circulaire sortie le 23 avril 2018⁶.

La FREC a bénéficié d'une grande concertation : plus de 200 participants, fédérations, entreprises, ONG, représentants des collectivités territoriales, ont été réunies en 4 ateliers : la gestion des déchets, le financement, les plastiques, mieux consommer et mieux produire (que j'ai présidé).

5 Loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031044385&categorieLien=id>

6 <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/feuille-route-leconomie-circulaire-entrez-dans-boucle>

Le public, via une plateforme, a été par deux fois sollicité dans une volonté d'acculturation à l'économie circulaire.

. Objectifs :

. Réduire la consommation de ressources liées à la consommation française par rapport au PIB de 30% d'ici 2030 (par rapport à 2010).

. Réduire de 50% les quantités de déchets non dangereux mis en décharge en 2025 (par rapport à 2010)

. Tendre vers 100% de plastiques recyclés en 2025.

. Économiser l'émission de 8 millions de tonnes de CO² supplémentaire chaque année grâce au recyclage du plastique.

Le lien a enfin été fait entre le climat et l'économie circulaire. Cette feuille de route rentre dans le Plan Climat lancé en 2017 par Nicolas Hulot.

. 50 mesures autour de 4 axes :

- mieux produire,
- mieux consommer,
- mobiliser les acteurs,
- mieux gérer les déchets.

- **Mesure 21** : Adapter la fiscalité pour rendre la valorisation des déchets moins chère que leur élimination, en réduisant le taux de la TVA sur les activités de prévention, la collecte séparée, le tri, la valorisation matière des déchets et en augmentant les tarifs de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP déchets) pour la mise en décharge et l'incinération.

- **Mesure 36** : Adapter la réglementation relative aux déchets pour favoriser l'économie circulaire, notamment à travers la mise en place d'une liste évolutive de déchets ne pouvant plus être admis en installation de stockage ou en incinération.

. Le point sur l'avancement de la loi

La loi initialement prévue en avril 2019 va sans doute être repoussée. Elle devait être présentée en décembre au Conseil national de la transition écologique, mais celui-ci a été saisi pour la création du Haut conseil pour le climat voulu par le Président Macron.

Des groupes d'approfondissement poursuivent les travaux sur différents sujets. Je préside celui sur l'emploi, la formation, les compétences, qui élabore des fiches métiers spécifiques.

Des engagements volontaires se mettent en place, notamment avec **les industriels qui se sont engagés à doubler l'incorporation des matières recyclées plastique**, sous l'égide de Bercy (Direction générale des entreprises).

Dans la loi FREC, il y aura :

- **des mesures relatives au plastique**, en raison de la transposition de la directive européenne sur le plastique à usage unique.
- **des mesures sur l'évolution de la gouvernance des REP et sur la création de nouvelles REP**. C'est lié au plastique, puisque les 3 REP ont pour but de récupérer plus de matières dans les jouets, dans les matériels de bricolage et de jardinage, et dans les articles de sport.
- **la transposition de la directive-cadre européenne relative aux déchets**, sur laquelle nous ne sommes pas en avance.

Le contexte politique est très porteur. Mais comment faire concrètement ? La quantité de déchets est toujours plus importante. On doit moderniser, accroître les capacités de notre outil industriel et maintenir le cap pour cette politique volontariste en faveur de l'économie circulaire.

Monsieur Gautier, vous êtes président du Syctom, et aussi un élu local. Quel est le point de vue de l'acteur public, premier opérateur public de valorisation des déchets ménagers européens ?

7.2 Où est la stratégie de l'Etat ?

Jacques GAUTIER, président du Syctom

Notre syndicat couvre 85 communes, 6 millions d'habitants : Paris, Seine-Saint-Denis, la moitié du Val-de-Marne, les Hauts-de-Seine, un morceau des Yvelines. Et nous sommes en bout de chaîne. Nous n'intervenons pas dans la réglementation, ni dans les collectes qui sont de la responsabilité des communes et des EPT (Établissements Publics Territoriaux). Et nous voyons arriver des déchets à trier, à éliminer, à valoriser. On se dit qu'il faut certainement repenser l'organisation.

Je trouve que nous sommes trop politiquement corrects. On voit bien que la volonté de l'Etat est là. Nous avons une loi de transition énergétique, une feuille de route, une politique nationale volontaire, avec des objectifs, bientôt la transposition d'une circulaire européenne en 2019... Mais dans la pratique, il faut une stratégie. Et cette stratégie, je ne la lis nulle part.

Ce n'est pas nous qui pouvons faire la stratégie, ni les industriels, ni même les parlementaires. L'Etat doit savoir où il veut aller et s'en donner les moyens.

7.2.1 Fixer un mode de traitement des déchets

La DRIEE⁷ rappelle que le meilleur déchet, c'est celui qui n'est pas produit. C'est vrai. Mais l'Etat doit commencer par balayer devant sa porte. Les fêtes vont arriver. Imaginez le nombre d'emballages, de super

7 En Île-de-France, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie.

emballages, de triples emballages et de quadruples emballages. Ils vont finir dans les collectes et puis chez nous, avec les industriels partenaires, pour le tri, la valorisation ou l'élimination.

Nous constatons que l'Etat n'a pas choisi un mode de traitement. Comme cela a été répété encore ce matin, le mauvais choix, c'est la décharge ou l'enfouissement, parce que cela ne traite rien. Si l'on reconnaît que la valorisation énergétique de l'incinération est meilleure, alors il faut taxer davantage encore l'enfouissement. Les Britanniques l'ont fait. En dix ans, ils ont éliminé toutes leurs décharges et tous leurs centres d'enfouissement inutiles. Parce qu'ils ont eu la volonté de mettre un terme à cette pollution répandue sur leur territoire, ils ont taxé et le résultat est là : des partenaires, industriels ou collectivités, ont construit des usines pour traiter. Ils ont fait un choix : celui de l'incinération valorisation.

À l'opposé, San Francisco a fait le choix de ne pas incinérer. Pour eux, c'est un gros mot. 40% des déchets ménagers vont en décharge et en enfouissement à 120 km de la ville. Nous l'avons constaté sur place récemment.

Les Italiens ont fait le choix de la valorisation avec leurs incinérateurs qui ont tendance à porter le traitement des déchets. Ils arrivent à des résultats.

Nous voudrions que l'Etat nous dise son choix. Si c'est l'incinération, on le dit, on l'assume.

- . Le Sycatom au cœur d'agglomération parisienne ne met que 4% en décharge.

- . Moyenne nationale : 34%

- . Certaines régions : 100% en décharge.

Ce n'est pas acceptable. C'est une pollution pour demain. L'économie circulaire commence là.

7.2.2 Mutualiser les acteurs de la collecte, du tri et du traitement

Aujourd'hui, en région métropole, les communes et les EPT font la collecte, et à l'arrivée, des syndicats comme le nôtre traitent les ordures ménagères.

On aimerait bien avoir une harmonisation pour peser au niveau organisationnel, à travers une mutualisation sur la collecte.

À San Francisco ou à Milan où les résultats sont bons, ce sont les mêmes qui font la collecte, le tri et le traitement.

Mettons de l'ordre dans tout cela. Il y a une ligne naturelle économique que nous ne maîtrisons pas. Nous avons tout segmenté en fonction du découpage de nos collectivités.

Nous ferons ce que l'Etat veut de nous, mais qu'il commence par arrêter sa position, définir une stratégie. Ensuite nous arriverons peut-être à atteindre les objectifs tous ensemble.

7.3 Le pas de temps industriel

Philippe MAILLARD, directeur général adjoint France, Suez

7.3.1 On confond l'essentiel et l'accessoire

Ce qui me frappe, c'est la liste des tabous, idées reçues, raccourcis, fake news, dans nos métiers ou autour de nos enjeux. Ils nuisent à la décision politique.

. Un exemple : les mégots. Personne ne va en contester l'importance, mais enfin, les 20 000 à 30 000 tonnes de mégots jetés chaque année en France ne sont rien à côté des 100 millions de tonnes de déchets à traiter, dont 28 millions de tonnes issues des ménages, et 60 millions de tonnes issues des entreprises. Sans parler des déchets agricoles...

7.3.2 Une trajectoire en décalage avec l'évolution des outils industriels

Le pas de temps industriel n'est pas pris en compte.

- Que l'on soit maître d'ouvrage public ou privé, **la construction d'une installation de traitement de déchets a un délai incompressible de 2 à 4 ans**, compte tenu des autorisations, permis, recours, etc.
- Lorsque l'on dit aux plasturgistes, PME ou grands groupes, d'intégrer plus de recyclé dans le produit vierge, ils doivent transformer et adapter leur outil industriel.

Lorsque l'on prend des directions, qu'on décide des outils industriels à construire, il faut intégrer les délais dans la trajectoire. Aujourd'hui on l'oublie.

7.3.3 Le tabou de la valorisation énergétique

On n'aime pas la valorisation énergétique en France. On l'accepte. Chauffage urbain, remplacement de chaudières au charbon... Les pays d'Europe du nord sont ceux qui trient le plus et ils vont à fond sur la valorisation énergétique. Dans le respect de la hiérarchie du traitement des déchets, il faut resituer le rôle et l'importance de la chaîne de valeur de la valorisation énergétique. **Les Combustibles Solides de Récupération (CSR) ont toute leur place dans les années qui viennent.**

Ces tabous viennent inhiber les prises de décision ou la manière d'aborder les sujets.

Méfions-nous des comparaisons internationales : je ne suis pas du tout pessimiste ou négatif sur la situation actuelle en France.

. En Allemagne, tout ce qui rentre en centre de tri est considéré comme trié, même si 70% partent en décharge.

En France, des dynamiques sont en place. Elles méritent un travail collectif. Nous pouvons y arriver.

7.4 Valorisation énergétique : un actif vertueux sur les territoires

Pierre de MONTLIVAULT, directeur général, Dalkia Wastenergy

Dalkia Wastenergy est active sur la valorisation énergétique, la valorisation matière (avec des centres de tri de la collecte sélective), la valorisation biologique (production de compost ou biogaz à partir des ordures ménagères).

On part d'un historique français de l'incinération qui a été mal vécu pour diverses raisons qui sont très anciennes désormais.

La période est bonne. Des éléments fondamentaux ont changé. Sans faire de marketing, on peut aujourd'hui parler de valorisation énergétique. La quasi-totalité des anciens incinérateurs français sont déjà raccordés à des réseaux de chaleur ou en voie de l'être. Il y a une vraie dynamique des réseaux de chaleur en France, notamment grâce à la création du Fonds Chaleur.

. À Dunkerque, on ne produisait que de l'électricité à partir de notre unité de valorisation énergétique. Nous sommes en train de la raccorder au réseau de chaleur de la ville. 30 000 habitants vont bénéficier d'une chaleur verte.

J'espère que tous les débats qui auront lieu dans le cadre de la FREC et de l'évolution de nos infrastructures vont confirmer cette idée.

Cela paraît une évidence, mais d'aucuns pourraient professer la fermeture des incinérateurs existants, pour ne faire que du tri.

Dans les années à venir, l'enjeu sur les territoires, où nous avons des outils industriels de valorisation énergétique, est d'améliorer leurs performances, de les utiliser au mieux.

À l'inverse, dans certains endroits, on envoie tout en décharge. Que fait-on dans ces territoires ?

7.5 Fin de l'enfouissement : l'impact sur le recyclage

Nicolas LE COINTE, directeur commercial, Derichebourg

7.5.1 Quelle solution immédiate pour les déchets ultimes ?

Nous avons beaucoup parlé des fractions recyclables et recyclées, mais toute activité de recyclage a pour effet de générer des déchets dits ultimes. Il convient donc d'intégrer ces déchets ultimes dans la chaîne du

recyclage. Aujourd'hui, le groupe Derichebourg, dans le cadre de ses activités de valorisation et de recyclage des métaux, est contraint par la gestion de ces déchets ultimes.

Ces déchets ultimes sont aujourd'hui principalement traités en centre d'enfouissement car il n'existe pas aujourd'hui de solutions alternatives suffisamment capacitaire au regard de volumes générés. En parallèle, nous constatons une forte diminution des capacités d'enfouissement, liée principalement aux contraintes réglementaires qui pèsent sur les ISDND, et donc des capacités de traitement de ces déchets ultimes. L'ensemble de la chaîne est impacté. Certains sites de recyclage sont contraints d'arrêter leur activité, parce que l'infime partie que représente le déchet ultime dans le process de recyclage ne peut pas être traitée.

Cela va à l'encontre des mesures de la FREC, notamment la mesure n°21 sur l'adaptation de la fiscalité ou la mesure n°36 sur l'adaptation de la réglementation pour favoriser l'économie circulaire.

7.5.2 Enfouissement : trouver le bon timing

Il est totalement légitime de vouloir limiter au maximum l'enfouissement, mais les alternatives à l'enfouissement ne sont pas toujours prêtes.

L'incinération est une opportunité sous réserve que les débouchés existent. Nous, industriels, sommes prêts à investir pour favoriser ces solutions alternatives.

Mais que se passe-t-il pendant les 4 années nécessaires à la construction d'un centre de traitement de déchets performant, recyclage, incinération ou autre ?

Attention à ne pas limiter l'ensemble du recyclage dans l'immédiat par les problématiques posées sur les déchets ultimes issus du recyclage. Les tonnes rentrent quotidiennement sur nos sites et elles doivent être recyclées quotidiennement. On ne peut pas se permettre d'attendre et que des produits ne soient pas recyclés aujourd'hui sous prétexte que leur fraction ultime n'a pas de solution de traitement alternative à l'enfouissement et suffisamment performante.

7.6 Quelles solutions pour réduire de moitié les déchets mis en décharge en 2025 ?

7.6.1 Extension des consignes de tri : 15 à 20% de tri supplémentaire

_ Pierre de MONTLIVault : Avec l'extension des consignes de tri, le comportement devient plus simple : « tous vos plastiques, vous les jetez dans la poubelle jaune. » Les volumes de déchets augmentent dans la poubelle jaune, et ensuite la modernisation des centres de tri nous

permet d'extraire davantage de volumes : 15 à 20% de tri supplémentaire.

Nous l'avons expérimenté assez tôt sur notre site de Perpignan : nous l'avons modernisé pour aller récupérer l'ensemble des plastiques et tenir enfin un discours simple.

Le mouvement est bien engagé. 15 millions d'habitants bénéficient actuellement de cette consigne. Il reste encore 80 centres de tri à définir.

7.6.2 Le regroupement des centres de tri

_ **Pierre de MONTLIVAUT** : Je fais une suggestion pour avoir une carte de France sans trou dans la raquette : dans le plan régional de prévention des déchets, il faut toujours vérifier que les choses se sont bien éclaircies partout. Dans un certain nombre de territoires, un centre de tri moderne sera synonyme de regroupement : parfois les centres de tri trop petits devront fermer. Ces décisions ne sont pas faciles pour les élus. L'Etat doit prendre toute sa place avec les régions pour animer la discussion et fixer l'échéance.

_ **Jacques GAUTIER** : Je crois que nous sommes complémentaires dans cette démarche. Les élus n'ont pas attendu la loi pour se regrouper en syndicats. C'est vrai en région parisienne et dans toute la France. On travaille mieux quand on est plusieurs et que l'on dispose d'un centre de tri, un centre de traitement adapté aux besoins d'un ensemble de collectivités.

7.6.3 Pour une reconnaissance fiscale de la valorisation incinération

_ **Jacques GAUTIER** : La valorisation incinération est essentielle. Avec 3 unités à Paris et en Proche Couronne, nous chauffons l'équivalent de 320 000 logements et tous les hôpitaux de l'AP-HP.

Nous souhaitons que cette démarche verte soit reconnue, y compris fiscalement.

7.6.4 Éco-conception : la boucle circulaire de l'aluminium

_ **Nicolas LE COINTE** : Les industriels du recyclage sont prêts à préparer des matières premières secondaires, à condition que ces matières soient consommées. Un exemple concret : l'aluminium. Le groupe Derichebourg récupère et recycle de l'aluminium issu de l'ensemble de nos activités. Cet aluminium est trié, séparé des fractions résiduelles des autres métaux, puis introduit auprès de nos 2 affineries en France pour redevenir du lingot d'aluminium.

. Nos 2 affineries produisent 67 000 tonnes/an de lingots d'aluminium qui sont réintroduits dans l'industrie automobile.

Ce modèle économique de boucle circulaire fonctionne très bien en France. Il est viable, parce qu'il a des débouchés.

Pour revenir sur le sujet des fractions ultimes issues du recyclage, si demain, la valorisation énergétique devient une solution pour les déchets ultimes, nous allons nous orienter dans cette voie en conduisant les investissements nécessaires, sous réserve de sécuriser les débouchés. Il s'agit de ne pas mettre à mal tout un site de recyclage, comme cela a été le cas dans un de nos sites dans le sud de la France, avec toutes les conséquences économiques et sociales qui en découlent.

7.6.5 Recyclabilité des produits : le temps long du développement

_ **Philippe MAILLARD** : On devrait savoir si un nouveau produit mis sur le marché est recyclable ou pas, s'il doit finir en décharge ou en valorisation énergétique. Toutefois, il y a une difficulté : cette notion de recyclabilité est variable dans le temps en raison des efforts R&D qui sont faits par les industriels pour développer des filières industrielles de recyclage. Ce temps est long.

. Un exemple : pour essayer de viabiliser le recyclage de la barquette en polystyrène, il aura fallu 6 ans à un grand industriel pour créer une unité pilote. C'est seulement maintenant qu'il va passer à l'étape industrielle.

Il est soutenu par Citeo et d'autres partenaires. En impliquant toutes les parties prenantes, on devrait arriver à mettre les choses dans l'ordre pour mieux développer l'économie circulaire.

7.6 L'implication des citoyens

_ **Philippe MAILLARD** : Le citoyen veut mieux comprendre ce qui se passe. Suez organise des journées portes ouvertes dans ses installations. Le citoyen est intéressé par nos centres de stockage, nos unités de valorisation énergétique. Il souhaite participer et contribuer à la prise de décision. Il est de notre devoir d'expliquer les enjeux et les réalités associées aux différentes filières.

_ **Pierre de MONTLIVALT** : Chez Dalkia Wastenergy, nous aussi nous savons sortir de nos usines et aller à la rencontre des usagers. Nous soutenons l'association Run Eco Team : courir en ramassant les déchets. Ils sont 50 000 en France et à l'étranger sur Facebook. Les réseaux sociaux sont un bon levier d'éveil des consciences. Par ce petit geste ils deviennent des leaders d'opinion.

_ **Jacques GAUTIER** : Au Syctom, nous avons parié sur l'implication du citoyen, en particulier au fur et à mesure que nous reconstruisons nos

usines d'incinération. Avec le futur centre d'incinération d'Ivry/Paris XIII, nous allons diviser par 2 nos capacités, en passant de 720 000 tonnes à 350 000 tonnes à la livraison. Nous parions que d'ici là, les concitoyens seront capables de trier plus. Nous avons la volonté pédagogique, démonstrative, accompagnatrice, de les amener vers un geste de tri plus fort, plus engageant, à condition qu'ils le comprennent mieux et que nos amis industriels amènent des filières qui débouchent sur des produits à valeur ajoutée. Il faut cesser de produire des produits non recyclables, ou alors les taxer.

7.7 Réforme de la TGAP

7.7.1 Une loi injuste pour les bons élèves ?

_ **Jacques GAUTIER** : La réforme de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) progressive à partir de 2021 va taper sur les bons comme sur les mauvais élèves. L'enfouissement va certes être taxé, mais le traitement des ordures à travers la valorisation aura la même punition. Que vous soyez aujourd'hui à 3€/tonne, 6€/tonne, ou mauvais élève à 9€/tonne, à l'aboutissement de la réforme en 2025, vous serez à 15€. Les bons élèves vont être multipliés par 5 et les mauvais élèves par 1,5.

Cette réforme ne prend pas en compte ceux qui font de la vapeur, de la cogénération, ceux qui ont beaucoup investi pour essayer de moderniser, pour lutter contre la pollution, ou en faveur de la séquestration du carbone.

7.7.2 L'Etat doit avoir une lecture territoriale

_ **Jacques GAUTIER** : Les problématiques sont différentes dans une zone dense ou dans une zone plus libre. San Francisco a une densité de 1 400 habitants/km², Milan 7 000/km², le Sycotom 19 000/km². Dans certains arrondissements de Paris et certaines villes qui atteignent 31 000/km², c'est vrai que le tri n'est pas bien fait, il n'est pas suffisant, mais on ne peut pas le traiter de la même façon qu'au fin fond de la France.

7.7.3 Un défi financier et technique

_ **Philippe MAILLARD** : La trajectoire sur la fiscalité TGAP va pénaliser à partir de 2025 la mise en stockage, de façon à développer les solutions alternatives : des centres de tri plus performants et des unités de valorisation énergétique, CSR ou autres.

18 millions de tonnes seront enfouies en 2018. Si l'on suit la trajectoire demandée, on ne devra enfouir que 10 millions de tonnes en 2025.

. C'est **8 millions de tonnes qu'il faut sortir de nos décharges entre maintenant et 2025.**

Une TGAP plus élevée en 2025 va-t-elle suffire à atteindre cet objectif ? Non, des investissements seront nécessaires pour traiter, trier, recycler, valoriser ces millions de tonnes.

. Pour accompagner cette transition, **les investissements sont estimés à 4,5 milliards € par les fédérations professionnelles.**

Ils seront portés par les collectivités, les entreprises privées, les différents acteurs qui sont prêts à jouer le jeu.

Sans un encouragement sur ces investissements, la facture des collectivités et des citoyens va augmenter à horizon 2025 pour traiter leurs déchets.

Où vont aller ces 8 millions de tonnes ?

Evidemment on va intégrer les efforts d'éco-conception, les REP complémentaires qui auront été mises en place et les moindres générations de déchets. Mais il restera encore 7 millions de tonnes à diriger vers des centres de tri performants ou d'unités de valorisation énergétique qui n'existent pas aujourd'hui.

7.8 Future loi sur l'économie circulaire : propositions

_ **Philippe MAILLARD** : De l'optimisme et de l'action. Nous sommes très fiers de recycler des câbles avec Nexans ou de démonter des avions avec Airbus. **Le partenariat industriel de co-entreprises, qui conjugue les intérêts et objectifs d'acteurs industriels, permet de participer à l'économie circulaire.**

_ **Nicolas LE COINTE** : **Transformer nos contraintes en opportunités.** C'est valable pour les industriels, pour les consommateurs et surtout une nécessité pour les générations futures.

_ **Pierre de MONTLIVAUT** : Je souhaite qu'un syndicat des déchets qui envoie 100% de ses déchets en décharge et qui décide de se lancer dans la construction d'une usine qui va valoriser ces déchets en biogaz d'un côté, et en combustibles solides de récupération de l'autre, n'ait pas peur qu'un juge de tribunal administratif vienne lui dire qu'il n'en a pas le droit, en vertu de la loi de transition énergétique. La future loi sur l'économie circulaire doit régler ce problème définitivement.

_ **Jacques GAUTIER** : On se bat dans un environnement administratif et juridique difficile. Le centre d'incinération d'Ivry/Paris XIII, c'est 10 ans de travail, entre les débats publics, les permis, la discussion... Nous souhaitons que **les procédures s'accélèrent, sans pour autant éliminer l'ensemble des intervenants.** Je souhaite aussi que le bon sens revienne et que tous ensemble nous avançons pour progresser dans la protection de la planète.

7.9 Une trajectoire pour les plastiques

François-Michel LAMBERT

En tant que parlementaire, je propose une trajectoire avec les parties prenantes sur du long terme :

. **Un objectif Zéro plastique pétrosourcé en 2050** : soit un autre matériau, soit du plastique recyclé, soit du plastique biosourcé, mais plus de plastique issu de matière vierge en 2050. Cet objectif lointain devrait rassembler tous les acteurs.

. **Un outil : la création d'une agence nationale du plastique**, à l'instar de l'agence française de la biodiversité qui sort de la pression médiatique et de certaines schizophrénies. Toutes les parties prenantes viennent vers le politique faire des propositions.

8. Clôture – Pour un pilotage de l'économie circulaire

François-Michel LAMBERT, député des Bouches-du-Rhône, président de l'Institut National de l'Économie Circulaire

8.1 L'économie de la ressource

Le XXI^{ème} siècle doit être celui de la productivité des ressources, c'est-à-dire sortir d'une société du gaspillage. C'est tout le sens de l'économie circulaire. Les déchets abandonnés et non traités sont les premiers du gaspillage. Pour les autres types de gaspillage, c'est la capacité à créer plus de productivité, plus d'efficacité dans les ressources mobilisées.

L'humanité consomme aujourd'hui l'équivalent de deux planètes par an. Face à la croissance démographique et sociale, le modèle doit changer.

8.2 Une stratégie de long terme

Il n'y aura pas de grands soirs, mais des démarches d'amélioration continue, dans un « doute positif », pour progresser sur la fiscalité, les technologies, les innovations, et la capacité de la société à se transformer en profondeur.

. **Les industriels ont besoin d'une trajectoire fiscale et réglementaire stabilisée, claire et inscrite sur le long terme.**

Tant que nous n'aurons pas, en accord avec les parties prenantes, et dans un objectif partagé, posé ces trajectoires, nous risquons de hoqueter.

8.3 Il nous faut un pilote de l'économie circulaire

Le Luxembourg a une stratégie d'économie circulaire très volontariste et ambitieuse, pilotée par le ministère de l'économie. Le ministère du

développement durable est invité, tout comme le ministère de la construction, mais c'est le ministère des finances qui est pressuré pour changer les règles fiscales. La volonté est de créer une économie ancrée dans les territoires, créatrice d'emplois complémentaires.

En France, la stratégie n'est pas très claire. Il n'y a pas de pilote. La secrétaire d'Etat Brune Poirson est multi-cartes : dans ses missions, elle a la politique climatique de la France, l'économie circulaire et les énergies renouvelables.

. Il nous faut une pilote proactive de la stratégie de l'économie circulaire nationale, rattachée au ministère de l'économie, voire au Premier ministre.

8.4 Les 4 leviers de l'économie circulaire

Dans cette trajectoire stable et partagée, les politiques nationales ou élus locaux peuvent actionner 4 types de leviers avec les acteurs pour se mettre d'accord sur les étapes à franchir.

1. La fiscalité, pour charger ou alléger. Nous nous battons par exemple pour une fiscalité réduite sur la réparation, de façon à allonger la durée de vie des produits.

2. La réglementation : j'ai porté dans la loi l'interdiction des produits en plastique à usage unique non compostables (gobelets, pailles, couverts...). Ces produits en pétrole transformé, d'une durée d'usage d'une minute, vont dans le meilleur des cas être captés, voire recyclés, et dans le pire des cas, ils seront présents dans la chaîne alimentaire pour 500 ans. Au 1^{er} janvier 2020, le système devra proposer des alternatives. La réglementation, c'est aussi des obligations positives, comme l'intégration de matières recyclées, qui permet de donner confiance aux acteurs.

3. Les incitations, en donnant aux acteurs des moyens d'innovation technique, organisationnel, pour expérimenter, ou pour les rassurer :

. L'outil **France expérimentation** permet de déroger ponctuellement, le temps de démontrer que l'innovation est bénéfique sans créer d'impact sanitaire ou environnemental.

. **Marchés publics** : lors des ateliers des états généraux de l'alimentation, nous avons proposé, avec la FNSEA, de bloquer le critère prix à 50% dans les achats publics d'alimentation pour les collectivités, les 50% restants devant être portés sur autre chose : la proximité, la santé, la qualité...

4. Formation, information : les acteurs industriels doivent faire monter en compétence leurs personnels (type d'accueil, type de produit, garder la performance du produit, ne pas mélanger, etc.), accompagner les

changements de compétences dans les systèmes organisationnels, et changer les comportements au niveau du citoyen.

8.5 Territoires : penser global, agir local

L'économie circulaire est une pensée globale éminemment territoriale, parce que les ressources disponibles sont dans les territoires et que cette économie doit prendre en compte les spécificités territoriales en termes de ressources produites et consommées, d'hommes et de femmes qui font ces territoires, etc.

Nous venons de lancer à Bruxelles une structure européenne autour de l'économie circulaire qui aura vocation à faire du lobby au niveau de l'Union Européenne, mais aussi dans les territoires, y compris en milieu contraint comme les Outre-Mer.

Les Outre-Mer seront très certainement à l'avant-garde de cette démarche. Nous lançons une dynamique d'économie circulaire sur l'Outre-Mer pour en faire des territoires qui vont aller de l'avant. Ils bénéficieront de marges de manœuvre plus importantes pour actionner ces 4 leviers, notamment la fiscalité et la réglementation.

Déjà certains disent : « si la réglementation nous le permet, nous définirons un seul type de bouteille plastique qui puisse être amené sur notre territoire. » Cela leur permettra de performer sur la collecte de ces plastiques : geste de tri simplifié, masse critique et possibilité de valorisation.

L'économie circulaire est inéluctable sur le long terme. Je souhaite que dans la future loi de l'économie circulaire nous trouvions les marges de manœuvre et que l'on nomme une pilote de la stratégie de l'économie circulaire nationale.

PARTENAIRES



Aromates remercie Monsieur François de Rugy, Ministre de la Transition Écologique et Solidaire pour son parrainage, Monsieur Ludovic Mendes, député de la Moselle, ainsi que tous les intervenants pour leur participation.



Aromates
RENCONTRES & DÉBATS